

Abonnements par la poste

Table with subscription rates for Canada, USA, and Montreal. Editions: quotidienne and hebdomadaire.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONE: Main 7466

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5151

FAIS CE QUE DOIS!

Les suites de Lausanne

Encore une tempête dans une thière — "Gazette" versus "Gazette" — Retour au bon sens

La situation qui résulte, pour le Canada, du traité de Lausanne menace de s'embrouiller. Pour la mettre au net il faudrait connaître toute la correspondance échangée entre Londres et Ottawa...

Un point acquis, personne ne le conteste, c'est que le Canada, partie au traité de Sévres, n'a pas été invité à Lausanne, et qu'il n'a ni réclamé ce honneur, ni protesté contre son exclusion...

Le 27 octobre 1922, le gouvernement britannique fait savoir aux Dominions qu'ils "seront invités à signer un nouveau traité (en place du Sévres brisé avant d'avoir servi) et tout document particulier réglant le statut international des Détroits..."

Les autorités impériales reviennent à la charge. Elles invoquent le "précédent" de Versailles et demandent au Canada d'autoriser quelqu'un à signer en son nom...

Là-dessus, le gouvernement britannique tourne court et semble acquiescer à l'attitude du Canada. Il reconnaît que les plénipotentiaires chargés de négocier le traité ont toute qualité pour le signer...

Les choses en restent là jusqu'à ces derniers temps. Au moment de soumettre le traité à l'approbation des Chambres anglaises, le gouvernement de Londres demande à celui d'Ottawa d'exprimer son consentement à la ratification du traité et des conventions...

En conclusion, M. King estime que le Canada, n'étant pas partie au traité, n'a assumé aucune des obligations qui en résultent et que son gouvernement n'a aucune raison d'y adhérer ni de le faire ratifier à Ottawa...

Tout cela paraît juste, sensé et logique. Mais avant de conclure, M. King a ouvert la porte à une singulière équivoque. "Ayant établi notre position clairement", dit-il, "nous avons ajouté (dans la dernière dépêche au gouvernement impérial) que, pour la ratification, nous ne nous objecterions pas à la ligne de conduite que le gouvernement de Sa Majesté pourrait juger bon de recommander..."

Quoi qu'il en soit, la récente déclaration de M. King, à la Chambre, devrait suffire à dissiper l'équivoque. Espérons que le premier ministre s'en tiendra là, sans s'inquiéter des hautaines réprimandes du Times ni des cris de pitois du Star (de Milord Atholstan)...

A dessein ou non, l'organe le plus autorisé du vieux conservatisme, et du vieux colonialisme, trahit lourdement cette tactique. Le 10 avril, dans un article de fond, peu aimable par ailleurs pour M. King, la Gazette admettait que le Canada n'a aucun intérêt dans les questions discutées à Lausanne...

La vérité semble être à mi-chemin entre la première opinion de la Gazette et la seconde. Pour conclure la paix avec la Turquie, l'Angleterre n'avait nullement besoin de la signature du Canada, pas plus qu'elle n'a besoin de son approbation pour mettre en vigueur le traité de paix...

1 Cette citation et les suivantes, sauf indication contraire, sont extraites des déclarations de M. King, du 2 avril. (House of Commons Debates, unvisited, p. 987 et suiv.) 2 Dans ses explications du 2 avril, M. King avait omis de signaler cette dépêche de Londres. Il a réparé cet oubli le lendemain. (Debates, unvisited, p. 1015.)

nipotentiaires britanniques n'avaient aucun droit d'engager les Dominions sans leur consentement explicite et la meilleure preuve, c'est qu'ils n'ont cessé de solliciter ce consentement. Là-dessus, la Gazette du 10 avril est en retard de soixante-quinze ans; et la Gazette du 14, tout en exagérant l'actuelle puissance d'action (ou d'inaction) du Canada, est dans le vrai.

Cet acquiescement, sans lequel les Dominions restent dégagés des obligations souscrites à Lausanne, aurait pu se donner, soit en signant le traité, soit en y adhérant même sans l'avoir signé. (Sur ce point, M. King, peut-être parce qu'il est chauve, a un peu trop fendu les cheveux.) Mais tant qu'ils n'ont pas adhéré aux traités, les Dominions restent libres, et c'est tant mieux.

Au reste, il n'y a rien de révolutionnaire dans l'attitude de M. King. Le principe qu'il invoque, en appuyant sur les décisions de la Conférence impériale, a été reconnu et appliqué lors de la conclusion du premier traité anglo-japonais, dont le Canada fut expressément exclu. C'est en s'inspirant du même principe que M. Doherty, M. Lapointe et sir Lomer Gouin se sont efforcés de faire reconnaître à chaque associé de la Ligue des Nations, et donc à chaque Dominion britannique, le droit de déterminer librement le mode et la mesure de son intervention en faveur de tout autre pays associé.

Sans doute, il aurait été préférable de proclamer publiquement et dès le début que le Canada se dégageait des pourparlers de Lausanne. Au regard du droit international, c'eût été plus clair. Mais même tacite, l'abstention, aujourd'hui soulignée et motivée par les récentes déclarations de M. King, suffit du moins à régler l'aspect impérial de la question; et c'est là l'essentiel — pourvu, bien entendu, que le gouvernement maintienne les positions prises. A cet égard, l'incident, sans avoir l'importance que lui attribuent le Times, le Star et la Gazette (du 14), n'est pas aussi insignifiant que l'affirmait la Gazette (du 10). C'est une évolution dans le bon sens, un retour au sens commun.

Henri BOURASSA

La session d'Ottawa

M. Drayton s'efforce d'aplatir le surplus de M. Robb

Il prétend que ce surplus est en réalité un déficit — Les libéraux ont fait comme les conservateurs: ils ont volontairement omis une partie de leur passif — Les députés agraires sont contents — M. Stewart, ministre de l'intérieur, annonce que c'est la fin de la politique protectionniste — Exemption pour les pères de famille et les époux en communauté de biens.

(Par Léo-Paul DESROSIERS)

Ottawa, le 14. — C'est un supplice lorsque ce n'est pas un amusement de s'entendre parler M. Drayton, l'ex-ministre des finances. Il roule ses mots comme des cailloux, il fait des mimiques à des degrés comme d'un enfant nouveau-né qui s'amuse après un bon repas, des tons déclamatoires, des volte-faces, des poses tragiques, toute une mimique enfin qu'il faut voir pour l'imaginer. Le fond est souvent meilleur que le débit, cependant, et si celui-ci fait rire de l'autre, on ferait mieux tout de même de ne pas le dédaigner.

Aujourd'hui M. Drayton a présenté le plan général d'attaque que les conservateurs vont lancer contre le budget de M. Robb. Ses collègues pourront délayer ses arguments, les présenter mieux, sous une forme plus attrayante, mais ils n'y ajouteront pas beaucoup. C'est pourquoi il faut insister un peu pour que le public tente de se mettre au courant de la cause.

Tout d'abord, le fameux surplus du gouvernement a subi, comme un ballon, les piqures d'épingle de la critique. M. Drayton est abasourdi d'un déficit de \$31,000,000, l'an passé, changé en surplus de trente millions, cette année. Le ministre intermédiaire des finances est arrivé à ce résultat en n'inscrivant pas, dans ses livres une somme de \$30,000,000 dont nos chemins ont déjà absorbé \$35,000,000, et qui n'est plus représentée dans notre actif par rien, ni nouveau matériel, ni nouvelles voies, ni rien. M. Robb, comme l'a laissé prévoir une de ses questions, plaidera que les conservateurs faisaient la même chose en leur temps.

Puis l'ex-ministre des finances affirme que le gouvernement n'a pas fait d'économies réelles pour plus de \$3,000,000. Toutes les autres diminutions de dépenses se seraient effectuées d'elles-mêmes, sans l'intervention du gouvernement, naturellement, comme les diminutions de dépenses de guerre, les pensions, etc.

UNE BOUCHEE ICI, UNE BOUCHEE LA

C'est ensuite les réductions tarifaires, une bouchee ici, une bouchee là, sans principe général. Ces réductions, dit-il, ne profiteront à personne, car des officiers du département des douanes ont calculé qu'elles ne diminueraient pas les revenus pendant la prochaine année, d'une somme supérieure à \$750,000. Les agriculteurs n'auront qu'un pourcentage de cette somme, l'ouest qu'un autre pourcentage, de sorte que chaque consommateur individuellement n'en retirera aucun bénéfice appréciable. D'ailleurs l'ouest surtout n'en peut retirer aucun avantage, car la mauvaise situation qui existe là-bas est due au pouvoir d'achat trop diminué des pays européens, et au tarif prohibitif que les Etats-Unis ont imposé contre une partie de nos produits. Les réductions tarifaires ne sont pas un remède à ces maux.

Mais, en même temps, elles contiennent un danger immense pour l'industriel canadien. Ce danger provient de l'absence de principe fiscal du gouvernement. Il réduit un droit ici et là pour plaire à des amis, à des groupes, à des classes, et surtout pour s'assurer un avantage politique et parlementaire et pour rester au pouvoir. Il n'a pas de politique. Il promet la stabilité une année, et l'année suivante il

dans la fabrication des instruments agricoles ou autres. Ces matières premières passent, dit-il, par les mains d'autres industries canadiennes avant d'arriver au fabricant d'instruments aratoires. C'est donc nuire à ces industries, peut-être à ruiner quelques-unes. C'est transférer du Canada aux Etats-Unis l'achat de plusieurs produits et nuire d'une autre manière à notre activité nationale. La compensation ne vaut donc pas beaucoup. Enfin M. Drayton croit que la réduction de la taxe des ventes sera effective, mais que même réduite, cette taxe aura autant d'argent au trésor que lorsque les libéraux ont pris le pouvoir.

LE GLAS DE LA PROTECTION

M. Stewart, ministre de l'intérieur, ne chante pas, naturellement, la même chanson que M. Drayton, et il exprime son idée avec plus de chaleur et de vivacité que d'habitude. Le budget actuel, dit-il, est le glas de la politique protectionniste au pays. Pour sa part, il ne désire pas abolir entièrement le tarif, mais il sait que la protection a pesé lourdement sur les épaules de la petite nation canadienne et l'a chargée d'un fardeau très lourd. Les mesures budgétaires ne seront pas d'un grand secours à une section seulement de notre pays, mais à la grande majorité de notre population et aux industries essentielles du pays. En même temps, elles ne nuiront à personne.

M. Stewart fait ensuite l'histoire de la protection. Adoptée en 1878, elle aurait conduit le pays à la ruine vers 1896 si les libéraux n'étaient pas alors intervenus avec une politique libre-échangiste qui a amené la prospérité. L'ouest ne se sent pas de profiter du nouveau budget. L'effet s'en fera sentir dans tout le Canada. Il diminuera le fardeau que nos agriculteurs ont à porter. Il ne s'applique pas à une (Suite à la deuxième page.)

L'actualité

Je ne comprends pas les architectes. Je viens de téléphoner à l'un d'entre eux, qui passe pour avoir un goût sûr, acquis après une longue fréquentation des musées européens et une étude sur place des chefs-d'oeuvre de l'architecture du vieux monde.

Je lui ai demandé: La tôle ou le cuivre — la coppe, comme on dit en canayen — substitués à la pierre sont-ils permis en suite architecturale? Il m'a répondu: Tout ce qui est du faux, du chiqué, est banni.

L'hôtel de ville est construit sous la direction d'une commission d'architectes compétents. On est en train, à l'heure actuelle, de finir le clocheton qui domine l'hôtel de ville et se termine lui-même par un suppositoire impressionnant. Tôle ou coppe à partir de la toiture jusqu'au sommet; imitation de pierre, faux, chiqué, simulacre, contrefaçon, horreur!

Quelle excuse? L'économie! D'abord nous avions de l'argent. Montréal pouvait se payer le luxe d'un hôtel de ville honorable. Et ensuite est-il plus atroce gaspillage que la laideur? Mieux valait point de tour du tout que un clocheton fiché d'un suppositoire. Et puis songez aux conséquences.

L'exemple, l'exemple contagieux. La colonnade du Louvre fut copiée, contrefaite, caricaturée pendant des générations, à Paris et ailleurs.

Désormais tous nos édifices mont-réals de quelque prétention porteront au sommet ce suppositoire de coppe, des colonnettes de fausse pierre.

Non, je ne comprends plus les architectes. Et je ne suis pas loin de partager l'opinion de Médéric (lui aussi il a contribué à enlaidir l'hôtel de ville) qui disait qu'un bon constructeur - entrepreneur valait bien un bon architecte.

SPECTATOR.

Comment former l'exécutif

Le scrutin secret a été institué pour faire échec à la corruption. Au conseil municipal, on tiendra demain une élection. Il s'agit de choisir les membres de l'exécutif. Ceux-ci, une fois élus, tiennent tout le pouvoir entre leurs mains, prennent toutes les initiatives, nomment les employés municipaux, exercent de qu'on est convenu d'appeler le patronage.

Ils peuvent assurer l'élection d'un échevin ou l'empêcher. Ils peuvent l'empêcher, ils peuvent gaver un quartier ou l'affamer. Pourquoi les élit-on au scrutin ouvert?

Pourquoi ne pas mettre ceux qui votent pour eux, comme ceux qui votent contre eux, à l'abri de la corruption ou des représailles? D'ailleurs il n'y a pas urgence à nommer l'exécutif dès demain. Mieux vaut procéder avec lenteur et procéder bien.

Qui figurera dans ce corps? Quels titres invoqueront ceux qui en feront partie? Que se proposent-ils de faire? Déclareront-ils leurs intentions?

Le conseil ne vote qu'une fois, puis il abdique le pouvoir pour deux ans. Il s'agit de bien voter.

L. D.

Bloc-notes

Bon ou mauvais Selon des informations de presse, plusieurs libéraux, — cinq ou six, — qui seraient mécontents des propositions tarifaires de M. Robb,

LE CABINET ALLEMAND ACCEPTE LE RAPPORT DES EXPERTS

Il s'en servira comme base des négociations prochaines sur les réparations — Les pourparlers s'ouvriraient après les vacances de Pâques

La lutte électorale en Afrique-Sud bat son plein — Les femmes se sont mises de la partie.

BERLIN, 15 (S. P. A.). — Le cabinet allemand a décidé d'accepter le rapport des experts comme base de négociations concernant les réparations. Il a décidé d'en informer immédiatement la commission de réparations. Cette décision a été prise à la suite de la conférence qui eut lieu hier entre le gouvernement central et les premiers ministres des divers Etats allemands.

DE BOUCHE A BOUCHE

Le gouvernement allemand a chargé le Dr Fisher de la commission allemande des obligations de gré à Paris d'aviser la commission de réparations que l'Allemagne est prête à entrer en négociations en prenant pour base le rapport des experts.

On ne fait aucune suggestion concernant la manière dont les pourparlers seront conduits, mais on laisse entendre que cela sera discuté oralement après les vacances de Pâques.

CRITIQUE D'UN ECONOMISTE ALLEMAND

PARIS, 15 (S. P. A.). — Dans une lettre adressée au Journal des Débats, l'éminent économiste allemand Arnold Reckberg a critiqué les conclusions des experts financiers.

Il considère l'idée d'émettre des obligations garanties par les chemins de fer allemands comme illusoire, car des obligations dont la bonification ultérieure des dividendes ne serait pas absolument assurée auraient peu de chance de trouver preneurs. Il suggère que la France, l'Angleterre, ou ce qui serait préférable, les Etats-Unis garantissent l'émission de ces obligations, ou encore que l'Angleterre les achète et elle deviendrait financièrement proéminente dans toutes les combinaisons internationales futures où l'Allemagne serait en cause.

LE TARIF MCKENNA

LONDRES, 15 (S. P. A.). — Une grande agitation est résultée dans les cercles industriels des rumeurs voulant que Philip Snowden, le chancelier de l'échiquier, abolisse les droits d'entrée, d'après le tarif McKenna, sur les automobiles, les bicyclettes, les instruments de musique, les horloges et les films cinématographiques.

La rumeur n'a pu être confirmée, mais Godfrey Cheesman, secrétaire de l'union nationale des manufacturiers, a dit que le gouvernement avait décidé de détruire la seconde partie des garanties accordées à l'industrie, les manufacturiers s'attendent de voir disparaître le tarif McKenna.

LA LUTTE ELECTORALE EN AFRIQUE-SUD

Le Cap, Afrique-Sud, 15 (S. P. A.). — Le pays est maintenant couvert de propagande électorale et la lutte est commencée un peu partout. Une assemblée du parti nationaliste-travailleiste a été tenue à Johannesburg, samedi, et l'on a déjà pu constater la différence entre les opinions émises par les chefs des deux partis qui se sont unis pour renverser le gouvernement Smuts.

Les associations politiques féminines ont déclaré qu'elles feraient la lutte à tous ceux qui se sont prononcés contre la deuxième lecture du projet de loi sur le suffrage. Le vote féminin serait par conséquent plutôt défavorable aux nationalistes, malgré que quelques membres du parti sud-africain subiraient aussi les effets de cette campagne.

CES EMIGRES RUSSES

GENEVE, 15 (S. P. A.). — A la Ligue des nations on a découvert qu'environ 60,000 émigrés russes, dont environ dix pour cent sont des femmes et des enfants, sont disséminés sur le territoire chinois sans argent, n'ayant pas suffisamment d'habits et étant dans des conditions hygiéniques déplorable.

Immédiatement deux suggestions ont été faites pour y remédier: le rapatriement, si le gouvernement soviétique veut s'engager à protéger ces personnes à leur retour, et une nouvelle émigration, pour ceux d'entre ces réfugiés qui ne consentiraient pas à retourner dans leur patrie, vers les pays qui ont besoin de travailleurs de race blanche.

La Ligue des nations a l'intention d'entrer immédiatement en communications avec les gouvernements intéressés à ce sujet.

LA TERRE A TREMBLE HIER

VICTORIA, C.-B., 15 (S. P. C.). — A 8 heures 30 lundi matin, de violentes secousses sismiques qui ont duré quatre heures ont été enregistrées ici. D'après les météorologistes, le centre du tremblement de terre serait à 1,500 milles d'ici, probablement près de la péninsule de l'Alaska. Ces secousses furent parmi les plus fortes enregistrées depuis plusieurs années.

On rapporte que ce tremblement de terre a aussi été enregistré à Londres, à Dublin et à Rome.

Scandales

Hier, à la suite de deux dépositions de banquiers, devant la commission des comptes publics à Toronto, les autorités provinciales ont fait arrêter l'ancien trésorier de la province au temps du gouvernement progressiste, M. Peter Smith. On l'accuse d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour frauder le trésor, pendant son passage aux affaires. C'est un des épisodes de l'affaire de la défunte Home Bank, dont un des principaux fonctionnaires, M. Mason, mort depuis, aurait versé des commissions illégales à des ministres et des hommes politiques pour les inciter à faire les affaires de la province avec sa maison. Singulière coïncidence, à peu près vers les dates où M. Mason s'est fait remettre par sa banque d'importantes sommes en billets de \$500 ou de \$1000 pour des fins secrètes, il eut des entrevues, notées dans ses carnets et sur ses agendas, avec M. Peter Smith; et à peu près vers le même temps, celui-ci, qui n'avait eu jusque là que des comptes de banque ordinaires, se mit à déposer, en billets de \$500 ou de \$1000, des montants importants, à la Bank of Toronto, à Stratford. Jusqu'ici, M. Smith n'a eu besoin de donner aucune explication de tout cela. Et, aux journalistes qui lui demandèrent hier soir, une fois qu'il eut refusé de témoigner devant la commission des comptes publics, et qu'il eut été remis en liberté provisoire, sa version de toute l'affaire, il a répondu: "Not a word" — je n'ai rien à dire. Le procès qui subira devra démontrer s'il y a dans ses nombreux dépôts à ses comptes de banque quelque chose d'irrégulier et s'il est réellement coupable d'avoir reçu de l'argent soustrait à la province. Pour l'heure, l'affaire fait grand bruit, dans la vertueuse ville de Toronto.

G. P.

LES CONFERENCES

LE PLACEMENT DES CAPITAUX

M. LEOPOLD RENAUD PARLE DE QUESTIONS ECONOMIQUES AU DINER-CAUSERIE DE LA JEUNESSE LIBERALE...

M. Arthur Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, était hier soir l'hôte de la conférence de la jeunesse libérale...

M. Antoine Sénéchal, avocat, remercia le conférencier et exprima les sentiments de ses amis de la jeunesse libérale envers M. Cardin.

La richesse est tout ce qui peut satisfaire les besoins humains. Les fondements de la richesse sont l'agriculture, les mines, les forêts et les pêcheries.

Le surplus des capitaux employés à la reproduction est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public.

Les capitaux sont des richesses accumulées. On définit le capital comme étant de l'épargne employée à la reproduction, car au point de vue économique, on ne conçoit pas l'épargne inemployée.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Les capitaux avancés à l'Etat ou aux municipalités, quoique ayant leur raison d'être et étant nécessaires à la société, ne servent pas toujours ni directement à une reproduction immédiate.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

Le placement est appelé le placement. Il est d'ordre divers. Il peut être privé ou public. Cette dernière catégorie sans être la plus importante en ce qui regarde la valeur totale des richesses servant à la reproduction, a un intérêt économique considérable.

lent maintenant penser aux consommateurs.

Il voit deux causes à l'émigration de nos citoyens aux Etats-Unis: notre tempérament porté vers l'aventure et la situation financière et économique qui nous fut faite par l'administration conservatrice de 1911 à 1921.

Le discours du budget de cette année a prouvé la bonne administration actuelle par le relèvement de nos finances. S'il y a des élections à brève échéance, d'ici un an ou deux, on aura un nouveau mandat aux libéraux, et l'état normal sera bientôt rétabli.

LA SESSION D'OTTAWA

seule industrie, il nous prépare une œuvre de progrès en augmentant le pouvoir d'achat du consommateur. Enfin, le gouvernement reçoit des félicitations de tous côtés, et il espère annoncer bientôt les chiffres nouveaux sur le sujet de l'embargo sur notre bétail qui donneront satisfaction à tous nos électeurs.

M. J.-F. Johnston, le questeur des progressistes, parle ensuite le premier pour son parti. Il est satisfait de la réduction de la dette, de la diminution des taxes et de celle des dépenses.

M. Stansell, un conservateur ontarien, n'est pas trop content pour les cultivateurs des réductions de tarif. Elles peuvent tout au plus leur sauver \$2.50 par tête.

M. Woods, un progressiste, demande au public de conserver un peu de sympathie pour l'agriculture. Il passe par des temps difficiles.

M. Anderson, un autre conservateur, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

CHEZ LES JESUITES

Belle réunion du Comité de souscription salle du Gesù

Les anciens élèves des Jésuites et tous les membres du comité de souscription ont tenu, hier, leur réunion ordinaire du lundi soir.

M. Athanasé David, président de l'Association, et M. le docteur Décarry étaient présents.

Le rapport de leur travail de la semaine. Certaines classes étaient au complet: celle de M. Roby, par exemple, vingt élèves présents après vingt ans depuis la sortie.

M. le président du comité explique le but spécial de cette réunion: compléter les listes et les souscriptions, avant de commencer celles du grand public.

M. David profite de l'occasion pour assurer de nouveau le comité et le P. Lalonde, de tout son dévouement et pour attiser l'ardeur de tous ses camarades.

Le R. P. Recteur convoque, pour lundi prochain, à 8 heures du soir, dans la même salle de l'Union catholique, tous les Anciens, leurs camarades, tous ceux qui consentent à donner leur concours.

M. J.-F. Johnston, le questeur des progressistes, parle ensuite le premier pour son parti. Il est satisfait de la réduction de la dette.

M. Stansell, un conservateur ontarien, n'est pas trop content pour les cultivateurs des réductions de tarif. Elles peuvent tout au plus leur sauver \$2.50 par tête.

M. Woods, un progressiste, demande au public de conserver un peu de sympathie pour l'agriculture. Il passe par des temps difficiles.

M. Anderson, un autre conservateur, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

M. Cardin, ministre des pêcheries, dit que le budget a répandu l'alarme dans tous les milieux industriels du Canada.

UNE MERE DE JUMEAUX

Raconte comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée d'une inflammation et grande faiblesse.

West St. John, N.B. — "J'étais dans un épuisement général, après la naissance de mes jumeaux. J'avais beaucoup d'inflammation, avec douleurs et bien faible. Enfin, le médecin me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en disant que votre remède était le seul remède pour me ramener. Je me sens beaucoup mieux et j'enrage, après avoir pesé seulement 93 livres. J'ai recommandé le Composé Végétal à mes amis et vous permettez d'utiliser ma lettre."

Mme Elmer A. Ritchie, 82 rue Rodney, West St. John, N.B.

La maladie peut être légère, tout en produisant des symptômes ennuyeux, tels que les douleurs au bas-ventre, la faiblesse et une sensation d'épuisement.

En réponse à une question qu'on lui posait, le P. Recteur ajouta: "J'ai déjà dit que le pensionnat que nous allons bâtir à la Côte-des-Neiges devait coûter deux millions. D'aucuns ont cru que nous devions déjà posséder une grosse somme d'argent, puisque l'objectif de notre campagne de souscription n'est que de \$300,000. Cela ne veut nullement dire qu'avec cette dernière somme nous pouvons compléter les deux millions. Mais cela veut dire tout bonnement qu'avec ces trois cent mille, nous aurons la permission et de bâtir et d'emprunter l'argent nécessaire pour commencer les travaux."

Le ministère des impressions publiques vendus au cours de l'année 1923 723 tonnes de papier de rebut accumulé dans les différents départements de l'Etat pour la somme totale de \$26,558.

La commission royale d'enquête sur le bois de pulpe n'est pas encore prête à faire connaître son rapport sur ses entrevues à Québec avec les ingénieurs forestiers. M. H.-H. Stevens avait demandé la production des documents relatifs à cette enquête et M. Robb a répondu que pour le moment les documents de la commission sont confidentiels.

M. Chaplin apprend du ministre des postes qu'il avait en mars 1923 811 fonctionnaires au bureau de poste de Montréal sans compter les facteurs. Les revenus de ce bureau de poste se chiffrent à \$3,680,396 et les fonctionnaires e-haut mentionnés reçoivent en salaire \$1,230,247.

Au bureau de poste de Québec il y a 171 fonctionnaires (les facteurs exceptés) qui reçoivent en salaire \$225,230 et les revenus de ce bureau sont de \$523,025.

Le montant total des billets de banque en circulation le 31 janvier 1924 était de 156,865,776. La somme de \$6,119,119, se trouvait dans le Fond de Rachat des banques à la date, d'après une information donnée à M. Coote, député, par le gouvernement.

A venir jusqu'à date les édifices du gouvernement ont coûté \$11,273,785. La compagnie Peter Lyall & Sons les a construits et elle a reçu 8 p. c. de la valeur de son ouvrage, comme commission, jusqu'à occurrence de \$4,000,000, et 7 p. c. pour au-dessus de ce montant.

Le projet de loi qui a été présenté au ministre des postes qu'il avait en mars 1923 811 fonctionnaires au bureau de poste de Montréal sans compter les facteurs. Les revenus de ce bureau de poste se chiffrent à \$3,680,396 et les fonctionnaires e-haut mentionnés reçoivent en salaire \$1,230,247.

Le projet de loi qui a été présenté au ministre des postes qu'il avait en mars 1923 811 fonctionnaires au bureau de poste de Montréal sans compter les facteurs. Les revenus de ce bureau de poste se chiffrent à \$3,680,396 et les fonctionnaires e-haut mentionnés reçoivent en salaire \$1,230,247.

Le projet de loi qui a été présenté au ministre des postes qu'il avait en mars 1923 811 fonctionnaires au bureau de poste de Montréal sans compter les facteurs. Les revenus de ce bureau de poste se chiffrent à \$3,680,396 et les fonctionnaires e-haut mentionnés reçoivent en salaire \$1,230,247.

Le projet de loi qui a été présenté au ministre des postes qu'il avait en mars 1923 811 fonctionnaires au bureau de poste de Montréal sans compter les facteurs. Les revenus de ce bureau de poste se chiffrent à \$3,680,396 et les fonctionnaires e-haut mentionnés reçoivent en salaire \$1,230,247.

LE CIGARE CHAMPAGNE

Différents formats pour tous les goûts

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Donnez-lui des Cigares pour Pâques

Bulletin du Service de Librairie du "Devoir"

ROMANS POPULAIRES

- La 3e Génération—J. DANEMARIE Soldat et Paysan—CLEMENT D'OTHE Le Secret de Joliette—H.A. DOURLIAC Transplantée—HENRY FRANZ Un Mystère—P. GOURDON Guillemette—VICTOR D'ENSERUNE Par le Creuset—HELENE MARTIAL Coeurs chevaleresques—GNEVES La Reverdie—JEAN MAUCLERE Un Terrien—G. DE WEDE Sur la Brèche—J. DE BELCAYRE Au Pays des Soviets—ROGER DES FURNIELS Un Cri dans les Ténèbres—ANGEL FLOREY Le Drame de Maison Dieu—GOURAUD D'ABLANCOURT La Vierge aux Ruines—ABEL SIBRES L'Espion de la Citadelle—MARCEL DE TANCOURT L'Eau qui Dort—JEAN MAUCLERE Les Forces perdues—EDMOND COZ L'Ézli de Bénédicte—J. DE BELCAYRE La Bonne de mon Oncle—CH. DODEMAN C'est la France—H.A. DOURLIAC L'Appel du Foyer—CH. PERONNET La fille de l'autre—ANGEL FLOREY Une Fleur sur les Ruines—P. GOURDON Le Braconnier de la Mer—J. MAUCLERE

Les prix indiqués ci-dessous comprennent les frais de port: L'unité \$.17 La douzaine 1.60 Pour 25 3.25 Le prix normal avec les frais de port serait comme suit: A la douzaine 2.04 Pour 25 4.25 Par la réduction que nous offrons le client réalise donc un bénéfice de 44s. pour la douzaine et de \$1 pour 25.

FOYER-ROMANS

- 25s. l'unité \$2.25 pour la collection 1—La Dame de la Palle-Bleue—CLEMENT D'OTHE 2—Demi-Soeurs—SALVA DU BEAL 3—La plus Riche—MARY FLORAN 4—Leur fille—PIERRE DUCHATEAU 5—Non Licet—BERTHE NEULLIES 6—La Petite Clary—MARIO DONAL 7—Ames fortes—O. DE FERENZY 8—La Dette de l'Orpheline—PAUL FEVAL, fils 9—Pascale—B. DE PUYBUSQUE 11—Le Chemin de Longue-Etude—F. O'NOLL 12—Qui?—PIERRE GOURDON 13—Le Coffret Byzantin—LIONEL DE MOVET

COLLECTION NELSON

- 40s. au comptoir, 45s. par la poste (Reliés) Un Vaincu—JEAN DE LA BRETE Mon oncle et mon curé—JEAN DE LA BRETE Madame Corentine—RENE BAZIN La Main de Sainte-Modestine—JEANNE SCHULTZ Introduction à la vie de sainte—S. FRANÇOIS DE SALES. L'Imitation de Jésus-Christ—TRADUCTION LAMENNAIS De toute son âme—RENE BAZIN La Robe de Latine—HENRY BORDEAUX

Collection Familia Collection la liseuse

- d'Assenoy, M.: Les Sabots de la Reine-Anne Champol: Cas de Conscience Coz, Edmond: Fatal orgueil Lichtenberger André: La petite sœur de Troit Noël, Alexis: Paulette se marie Gréville, Henri: Jolie propriété à vendre: L'héritage de Xénie Pujo, Alice: Rose Perriz. Bordeaux, Henry: La jeune fille aux oiseaux Alciette, Pierre: Le Roman de Maddy Segonzac, Paul: Fleur de Lys Coleman, Marguerite: Petite Ross Lichtenberger, A.: Notre Minnie Schultz, Yvonne: Dzinn Prix: franco, 35 sous (volumes brochés).

Pour les Enfants

- Historiettes, volumes cartonnés et illustrés en couleurs (Edition Mame) Au comptoir: 15s., par poste, 20s. La Chasse de Lina, par Camille Gasté Un Témoin inattendu, par Pierre Couronneau Les Petites Patriotes, par Félicité David La Légende du Point d'Argentan, par Jehan des Mauges Les Cloches de Pâques, par Jehan des Mauges Le Fil de la Vie, par Louis de Vaumourêt Mademoiselle Je-Le-Veux, par Mikka Steeg Mademoiselle Sabre-Tout, par Jean de la Gobaïdière. 15 sous au comptoir; 20 sous par la poste. Jeanne d'Arc libératrice de la France, 25s. franco.

Livres Canadiens

- lettres de Fadette, 3ème série Lettres de Fadette, 4ème série Lettres de Fadette, 5ème série (les trois séries pour 1.50) Campanules, vers. \$.80 Perrine et Charlot.85 Ames et paysages.80 L'huiss du passé, vers. 1.10 Coups de scalpel, vers. 1.10 Henri Bazire, (édition canadienne, préface par Henri Bourassa).28 Brins d'herbe, par Monique. 30 Selon L'Évent, par Marie Lamoureux.80 Théâtre, par Monique. 1.10 Coquillages, par Hév. Frère Marlus.55 Gaston Chambrun, roman canadien, par J. F. Simon. 28 L'iris Bleu, roman canadien, par J. E. Larivière. 28 "Tu n'as donné le plus doux rêve", poésies par Mme Pauline Fréchette.30 A l'Ombre des Erables, par l'abbé Camille Roy, au comptoir. 1.00 Coups de scalpel, vers. 1.10 Au pays de l'Érable, contes de la Société S. J. B., franco. 30

Pour tout achat de deux dollars la livraison est faite sans frais à Montréal contre recouvrement (C. O. D.) S'adresser au Service de librairie du Devoir, case postale 4020 TELEPHONE: MAIN 7460 Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon postal ou d'un chèque payable au pair à Montréal

Pas des Débutants — Des Spécialistes Notre main-d'oeuvre se spécialise dans les travaux en CUIVRE, BRONZE et FER MARTÈLE et sait rendre votre idée "à l'EXACTEMENT" réalisées en l'essai. Les Ouvrages d'Art en Cuivre Ltée 247, Sanguinet Tél. Est 0143

Affaires courantes M. J.-A. Robb, ministre suppléant des finances, donne avis qu'il proposera une résolution modifiant la loi de l'impôt de guerre sur le revenu de manière suivante. L'exemption de l'impôt de chaque enfant dépendant n'ayant pas 18 ans révolus sera de \$500 au lieu de \$300. L'imposition des profits aux revenus des personnes non résidentes qui ont des biens ou des marchandises au Canada à des employés ou agents ou reçoivent des loyers ou droits régalien de source canadienne. L'autorisation pour déterminer les profits faits par

LE CIGARE CHAMPAGNE Différents formats pour tous les goûts Donnez-lui des Cigares pour Pâques 10 CENTS 3 POUR 25

CALENDRIER

DEMAIN: mercredi 16 avril 1924.
Saint-Benoît-Joseph Labre, confesseur.
Lever du soleil, 5 h. 15.
Coucher du soleil, à h. 46.
Lever de la lune, 3 h. 13.
Coucher de la lune, 3 h. 59.

LE DEVOIR — DERNIERE HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 59.
Même date l'an dernier, 48.
Minimum aujourd'hui 25.
Même date l'an dernier, 21.
BAROMETRE
8 heures a.m. 29.97, 11 heures a.m. 30.00.
1 heure p.m. 30.00.

Une poursuite de quatre millions

La "Montreal Tram Power" intente une action contre l'Imperial Trust pour la somme de \$4,439,664 — M. Delphis Gauthier réclame des dommages contre M. J. A. A. Brodeur

La grande sensation du jour au palais de justice est une poursuite intentée par la Montreal Tram and Power contre l'Imperial Trust, pour la somme de \$4,439,664. La poursuite est dirigée contre l'Imperial Trust et A. Robert, F.-H. Wilson, Marcellin Wilson, J.-M. McIntyre et W.-C. Finlay. Le bref a été déposé ce matin.

L'action a été inscrite ce matin au greffe de la Cour supérieure par Me C.-H. Cahan au nom de la compagnie. L'Imperial Trust est la compagnie qui agit comme fiduciaire pour certaines émissions d'obligations consenties ou plutôt garanties par le Tram-Power du temps de l'ancienne administration, l'administration Robert. Les cinq autres défendeurs sont d'anciens directeurs du Tram-Power. La nouvelle administration, élue dans les circonstances qu'on sait il y a quelque temps veut tenir les défendeurs responsables pour certaines valeurs qui étaient détenues par le Tram-Power et qui ont été aliénées. La nouvelle administration alléguera probablement que les cinq directeurs en question ont agi illégalement et qu'ils ont outrepassés leurs pouvoirs, se rendant par là même personnellement responsables auprès des actionnaires du Tram-Power pour les engagements qu'ils prenaient. On sait que l'ancienne administration du Tram-Power a passé dix années sans convoquer d'assemblée générale des actionnaires et qu'il a fallu toute une organisation d'opposition pour obtenir la convocation des deux dernières assemblées.

Me Cahan qui représente le Tram-Power dans la présente action n'a pas produit encore sa déclaration et il ne le fera pas avant le 23 avril, nous dit-on. Il est possible que d'ici là un règlement soit effectué entre les parties. Autrement ce sera la bataille qui s'engagera pour de bon.

Après l'entrée en scène de la nouvelle administration, une espèce de tribunal d'honneur avait été constitué pour examiner le cas. M. C. J. Doherty et M. C. H. Cahan constituaient ce tribunal. M. Doherty n'a pas encore produit son rapport. L'action est intentée, nous informet-on, sur les conclusions du seul rapport de M. Cahan. Me Paul Saint-Germain agit comme conseil de M. Cahan.

Une autre poursuite intéressante est celle de M. Delphis Gauthier contre l'échevin J.-A.-A. Brodeur, pour une somme de \$1,165 pour dommages à la suite de son arrestation le jour des élections.

Une maison des étudiants à Québec

Le séminaire vient d'acheter à cette fin une propriété, rue Saint-Joachim — On ouvrira ce foyer dès septembre prochain

QUEBEC, 15 (D. N. C.). — Le séminaire de Québec a acheté une propriété, rue Saint-Joachim, à Québec, dans l'intention de créer une maison de famille pour les étudiants. Lors de la construction de l'Université en 1852, on avait bâti une maison spéciale qui fut longtemps employée comme logement pour les étudiants. Elle fut fermée il y a plusieurs années.

On revient à une vieille tradition et cette maison de famille sera ouverte dès septembre prochain. On logera au début une trentaine d'étudiants. Cette maison sera sous la direction d'un prêtre du séminaire et y auront accès à l'avenir les jeunes prêtres qui viennent suivre à Québec les cours d'enseignement supérieur.

LES JAPONAIS SONT MÉCONTENTES

Le ministre des affaires étrangères du Japon proteste contre l'exclusion des siens en territoire américain

TOKIO, 15 (S. P. A.). — Le ministre des affaires étrangères Matsui, dans une déclaration faite aux correspondants de journaux, a protesté contre l'exclusion des Japonais du territoire américain. Il s'est dit très anxieux de la situation qui est faite et qu'il en appelait contre toutes actions qui ne peuvent qu'être blessantes à l'égard du Japon et qui ne peuvent donner aux Américains que de minimis satisfactions.

M. MacDonald est content du rapport

Le premier ministre an glais considère que c'est le témoignage d'un effort sincère

LONDRES, 15 (S. P. A.). — Le premier ministre MacDonald a laissé entendre aujourd'hui la première expression officielle de son gouvernement concernant le rapport des experts financiers en Allemagne. Il a dit avoir appris avec une très grande satisfaction l'adoption unanime de ce rapport, qu'il considère comme un effort sincère pour régler ce problème qui dure depuis si longtemps.

M. Taschereau est attendu

Québec, 15. (D.N.C.) — MM. L.-A. Taschereau et G.-E. Amyot, après une absence d'une quinzaine de jours, seront de retour à Québec à la fin de la semaine.

La prochaine séance du conseil exécutif aura lieu mercredi le 23 avril. Il est probable que la convention de Sherbrooke aura lieu le 22 avril, et les élections en mai prochain.

Trois agrégés

Québec, 15 (D. N. C.). — Le séminaire de Québec compte trois nouveaux agrégés dans la personne des abbés Alex. Vachon, Oscar Bergeron et G. Savard, tous trois professeurs à la faculté des arts de l'Université Laval.

Le dispensaire de la Rivière-du-Loup

Québec, 15 (D.N.C.) — L'ouverture du dispensaire antituberculeux établi à l'hôpital de la Rivière-du-Loup aura lieu le 24 avril prochain. L'inauguration officielle est remise en mai ou juin prochain, mais à partir du 24 avril le dispensaire sera ouvert au public.

Les confirmations

La grande semaine des confirmations commencera le dimanche de la Quasimodo, le 27 avril, pour se terminer le dimanche suivant.

Mgr Gauthier, Mgr Bellevue, Mgr Forbes, Mgr Charlebois, Mgr Limoges et Mgr Deschamps, vicaires généraux, administreront ce sacrement à des milliers d'enfants de Montréal.

M. Duquette prête serment

LE GREFFIER L'ASSERMENTE CE MATIN DANS LE BUREAU DU MAIRE. EN PRESENCE DE G. MGR GAUTHIER, DE M. BRODEUR, DES ECHEVINS ET DES CHEFS DE SERVICES

Le nouveau maire de Montréal, M. Charles Duquette, a prêté le serment d'office à 11 heures, ce matin, auprès du greffier de la ville, dans les bureaux du maire, Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal, assistait à la cérémonie, ainsi que M. Brodeur, président du comité exécutif, une quinzaine d'échevins et les principaux chefs des services municipaux.

Le greffier lui a lu la formule prescrite par la charte et le maire a écouté en portant la main sur l'Évangile, puis a signé le registre des assermentations. La formule se lit comme suit: "Je (nom du maire ou de l'échevin), élu, maire (ou échevin), de la cité de Montréal, jure (ou affirme) que je serai un vrai et fidèle sujet de Sa Majesté le roi George V, ses héritiers et successeurs, selon la loi; et je jure de plus que je remplirai fidèlement, et au meilleur de mon jugement et de ma capacité, les devoirs de la charge à laquelle j'ai été élu. Ainsi que Dieu me soit en aide."

Monseigneur Gauthier a vivement félicité le maire Duquette, lui souhaitant plein succès, et tous les assistants ont complimenté M. Duquette. On remarquait à ses côtés: MM. E.-L. Patenaude et Arsène Lavallée, ancien maire de Montréal, qui ont fait la campagne électorale avec M. Duquette.

Le greffier a continué à recevoir les serments d'office, ceux des échevins Prud'homme, Gauthier, Jarry, Gauthier, Rié, Legault, Drummond, Lalancette et Sansregret.

Le bureau du maire était d'une propreté irréprochable; les employés venaient de terminer le ménage aussitôt après le départ de M. Martin, hier midi. Sur la table reposaient le registre et une Bible, avec deux superbes bouquets de roses d'Inde, de lys, de tulipes et de violettes, provenant des serres du parc Baldwin.

Après la cérémonie, le maire Duquette a quitté l'hôtel de ville, pour vaquer à ses occupations habituelles, comme président de l'Alliance nationale. Il présidera demain à une séance d'inauguration du conseil.

AU CONGRÈS

Washington, 15. (S.P.A.) — Le projet de loi sur les "bonus" rejoindra cette semaine le projet sur la réduction des taxes sur l'ordre du jour du Sénat et les deux mesures seront discutées sans retard.

Les enquêtes sénatoriales chômeuront demain, car les deux commissions, Daugherty et des pétroles, ne siègeront pas à cause de la conférence des républicains. Les audiences publiques reprendront mardi.

— La Chambre qui vient de voter le projet de loi sur l'immigration discutera les lois agricoles et plusieurs amendements constitutionnels, entre autres celui concernant le travail des enfants.

Les leaders républicains pensent que la Chambre pourra s'enjourner au début de juin.

— Profitant du beau temps hier, le président et Mme Coolidge, accompagnés de quelques amis, ont fait une promenade à bord du "Mayflower".

— Le président qui désire que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour mettre "la vie en plein air" à la portée des pauvres comme elle l'est à celle des riches, a nommé dans ce but une commission nationale. Cette commission qui formulera un programme d'exécution est composée des secrétaires Weeks, du département de la guerre, Work, de l'intérieur, Wallace, de l'agriculture, Hoover, du commerce, et de M. Roosevelt, assistant secrétaire de la marine.

Mgr Cloutier est de retour

Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, qui était en voyage de repos aux États-Unis depuis quelques semaines, est revenu aux Trois-Rivières pour la Semaine Sainte. La santé de Sa Grandeur est bonne.

Congrès régional de l'A.C.J.C.

Québec, 15 (D.N.C.) — Le prochain congrès régional de l'A.C.J.C. aura lieu le 11 mai prochain à Québec sous les auspices du cercle Montcalm, de la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin. Le sujet de la discussion sera les Caissees populaires. On parlera peut-être aussi de l'esprit de parti et de l'A.C.J.C. en général.

La foire de Milan

Milan, 15 (S.P.A.) — Le roi Victor Emmanuel et la reine Hélène ont ouvert officiellement la foire de Milan. Au cours de leur visite à l'Exposition, ils ont été reçus au pavillon français par M. Loucheur, ministre du commerce.

Mme Taft à Madrid

Madrid, 15 (S.P.A.) — Mme William-H. Taft, femme du juge en chef des États-Unis, est arrivée à Madrid. Pendant son séjour dans cette ville, elle résidera à l'ambassade américaine.

Un nouveau roman canadien

LE MÉDAILLON FATAL, PAR ANDRÉE JARRET.

La petite ville de l'Assomption peut se glorifier d'avoir donné le jour à deux des femmes de lettres canadiennes les plus estimées: Jacqueline LeNormand et Andrée Jarret.

Nos lecteurs connaissent Michelle LeNormand et ils connaissent aussi Andrée Jarret, dont la collaboration, sans être régulière comme celle de la première, est tout de même assidue.

Mlle Jarret vient de publier un charmant roman, un roman canadien dont nous donnons ci-dessous l'appréciation. Il est édité par la maison Edouard Garand. Le livre est gracieusement illustré, l'auteur a bien inspiré le dessinateur.

Nous sommes donc très heureux de recommander le livre de notre collaboratrice qui est en vente au service de librairie du Devoir au prix de 30 sous au comptoir; 35 sous par la poste.

Le médaillon fatal

Simple petite fille de seize ans, Blandine Lançot est sténographe du notaire Bisailon. Le notaire a un grand fils, Maurice, beau garçon, idéaliste et poète. Il apprend à Blandine à aimer la lecture, et une idylle s'ébauche bientôt entre eux.

Dans un journal Blandine découvre le portrait de Maurice que dans un geste enfantin de fillelette éprise elle met dans un médaillon qui ne quitte plus son cou, mais elle le dissimule sous la photo d'un de ses frères morts. Et Blandine vit de rêves... De son côté, Maurice cherche à réaliser le sien, mais il se heurte au refus de sa mère qui a pour lui des visées plus hautes et lui destine Marie-Jeanne Brosseau, fille d'un riche courtier. La guerre arrive... Maurice, pour oublier, s'expatrie sans avoir eu le courage de demander à Blandine de l'attendre.

Les années terribles passent. Maurice est toujours en Europe. Blandine rencontre Marie-Jeanne qui lui parle de Maurice, rien que de Maurice, et avec l'accent d'une femme qui aime et se sait aimée. Blandine, meurtrie, se décide à épouser René Deshayettes, son sergent et muet adorateur. Elle le prend malgré sa tarte, malgré son peu de santé, puisque Maurice est perdu pour elle... Le médaillon contenant le portrait de l'aimé est perdu. Blandine, soucieuse, le cherche en vain.

Le mariage a lieu. Juste au moment de partir pour Québec, René découvre le bijou perdu, quand, en voulant le rendre à Blandine, il découvre, sous celui du frère révolté, le portrait de Maurice... Désormais, la vie de Blandine est un long martyre. Son mari, déjà prédisposé au déséquilibre, marqué dès le berceau du sceau de la folie, prend plaisir à la tourmenter, et la pauvre enfant se prend à souhafter de voir la fin de cette vie affreuse.

Enfin, René meurt, ayant eu le temps de se repentir, et muni du pardon de Blandine. Il meurt quand les cloches annoncent la fin de la tourmente de la guerre enfin terminée.

D'autres années passent... Maurice est revenu. Il revêt Blandine au cimetière où elle est allée pour fleurir la tombe du pauvre René.

Écrit dans un style clair, facile et imagé, ce joli roman sentimental est rempli de belles pages et destiné à un grand succès. Tous les personnages sont vrais et charmants.

LECTURES RECOMMANDÉES
Aux Glaces polaires par le Rév. P. Duchaussois, O.M.I., ouvrage couronné, 1.15 franc, au comptoir \$1.00.
Mes Soixante ans d'Apostolat par Mgr Gouraud, O.M.I., \$1.35 franc, au comptoir \$1.25.
Lettres de Fadelte, 3ème, 4ème et 5ème séries, \$1.50 franc.
Le Canada apostolique par Henri Bourassa, 55s. franc, au comptoir 50s.

Henri Bazire, préface par Henri Bourassa, 28s. franc, au comptoir 25s.
Les Rubis du Calice par Adolphe Retzé, au comptoir 60s., par la poste 65s.
L'Histoire du Christ par Papini, \$1.35 franc, au comptoir \$1.25.
Jeanne d'Arc par Marius Sepet, brochure illustrée, 288 pages, au comptoir, 30s., par la poste 35s.

L'âme solitaire, poésies par Albert Lozeau, reliure toile, \$1.10 franc, au comptoir \$1.00.
NOUVEAUTE
Le Pape par Jean Carrière, au comptoir, 75s., par la poste, 85s.

ALBUMS POUR LA JEUNESSE
Sainte Bible racontée aux enfants — par le chanoine Binault, 10 x 9, 100 gravures, cartonnée, dos toile, couverture en couleurs, au comptoir, \$1.60, par la poste, \$1.75.
L'Ancien Testament raconté aux enfants — par le même, 10 x 9, 50 gravures de Doré, cartonnée, couverture en couleur, au comptoir, 90 s., par la poste, \$1.00.
La Vie de Notre-Seigneur, racontée aux enfants — par le même, 10 x 9, 50 gravures de Gustave Doré, cartonnée, couverture en couleur, au comptoir 90s., par la poste \$1.00.

Albums de la Croix — 10 1/4 x 14, nombreuses gravures sur bois, contenant trois récits, reliure pleine toile, titre or, au comptoir, 90s., par la poste, \$1.00.
Oeuvres choisies du chanoine Schmid — 3ème série, Fernando, Agnès, Le Serin, La Chapelle de la Forêt, brochure de 100 pages, au comptoir, 30s., par la poste, 35s.
4ème série, Le bon Fridolin, Théodora, La Guirlande de Hou-

Un caucus libéral

Ottawa, 15. (D.N.C.) — Les libéraux sont réunis en caucus ce matin, pour s'entendre croit-on, sur l'attitude à adopter dans le débat sur le budget.

A la présidence

Albany, N.-Y., 15 (S. P. A.) — A une assemblée démocratique tenue ici hier, le nom du gouverneur Smith fut mis de l'avant comme candidat à la présidence des États-Unis.

blon, même prix que le précédent.
NOTRE FEUILLETON ACTUEL
Solange de Morthone par Clément d'Othe, au comptoir, 40s., par la poste, 45s.

Un contrat de construction

LA MAISON CLARK AND SONS RECLAMAIT \$2,382 DE LA COMPAGNIE GRANT AND CO. — LE JUGE RINFRET A REJETÉ LA POURSUITE. — DEUX AUTRES CAUSES

Le juge Rinfret a rendu jugement ce matin dans la cause de R. D. Clark and Sons limited contre G. A. Grant and Company limited, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

La demanderesse prétendait que le 4 juillet 1922, la compagnie Grant, entrepreneur général du High School, de Saint-Lambert, l'avait engagée pour faire les travaux de plâtrage, au coût de \$4,760. Le contrat stipulait que tout devait être terminé pour le 5 septembre suivant.

Or, suivant la demanderesse, le local n'a été aménagé pour les travaux de plâtrage que longtemps après, de sorte qu'il lui a été impossible de les terminer pour la date fixée dans le contrat. La compagnie Grant lui a ordonné d'arrêter les travaux et lui a offert comme règlement final la somme de \$1,430. La Clark and Sons a accepté, mais alors la défenderesse a retiré son offre.

Elle réclamait donc ladite somme de \$1,430 plus \$952 à titre de dommages.

La compagnie Grant a rétorqué que les locaux avaient été livrés à temps, mais que la Clark and Sons n'avait pu trouver les plâtriers voulus. Il est vrai qu'elle lui a offert \$1,430 pour les matériaux transportés sur le chantier, mais à la condition d'une acceptation immédiate, ce qui précisément a manqué.

Non seulement la défenderesse a demandé le rejet de la poursuite mais elle a demandé des dommages pour \$547.

Le juge Rinfret a donné raison en tous points à la Grant and Company, Limited.

Le juge Ducloux entend la cause de Henry Aubry contre Alfred Pilon. M. Aubry travaillait pour M. Pilon qui est entrepreneur. Le 8 septembre 1923, il a été blessé par un madrier, à une jambe. Il souffre d'incapacité permanente de vingt pour cent et réclame \$2,776.

Le défendeur rétorque qu'Aubry travaillait pour son père, qui avait entrepris les travaux de peinture de la maison où est arrivé l'accident, et que ce contrat de peinture a été donné indépendamment de Pilon qui ainsi se trouve déchargé de toute responsabilité.

Le juge Delorimier entend la cause de G. Gauthier contre le Pacifique-Canadien. M. Gauthier s'est infligé une hernie en travaillant aux usines Angus, le 5 décembre 1922. Il réclame \$2,630. La compagnie riposte que la hernie existait antérieurement.

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL PRESENTE UNE REQUETE CONTRE LA COMMISSION DES TRAMWAYS ET LA VILLE DE MONTREAL

La Commission des services publics entendra demain, la requête de la Compagnie des Tramways de Montréal contre la Commission des tramways et la ville de Montréal.

La Commission a obligé la compagnie à verser une somme d'un demi-million comme réserve représentant les billets vendus par la compagnie chaque année et qui ne sont jamais retournés. La Commission estime que cet argent appartient aux patrons de la compagnie qui sont le public et que le public doit en bénéficier. Or comme le public paie les intérêts sur le capital investi, il n'est que juste que les intérêts de cette somme d'un demi-million, qui lui appartient, servent à payer les intérêts sur le capital de la compagnie, dégageant ainsi d'autant l'obligation du public de payer les intérêts.

La compagnie prétend que cette somme de billets doit être comprise dans les comptes courants et que les billets, après un temps plus ou moins long, finissent par revenir.

La commission entendra aussi la requête de la Quebec and New-England Hydro-Electric Corporation contre la Montreal Light and Power Consolidated, pour obtenir que cette dernière emploie à l'avenir deux formules distinctes sur des feuilles séparées pour ses contrats. Actuellement elle emploie des feuilles où le client se trouve en signant, à accepter les services du gaz et de l'électricité, et que des personnes y sont prises.

Un caucus libéral

Ottawa, 15. (D.N.C.) — Les libéraux sont réunis en caucus ce matin, pour s'entendre croit-on, sur l'attitude à adopter dans le débat sur le budget.

A la présidence

Albany, N.-Y., 15 (S. P. A.) — A une assemblée démocratique tenue ici hier, le nom du gouverneur Smith fut mis de l'avant comme candidat à la présidence des États-Unis.

blon, même prix que le précédent.
NOTRE FEUILLETON ACTUEL
Solange de Morthone par Clément d'Othe, au comptoir, 40s., par la poste, 45s.

M. PETER SMITH COMPARAIT EN COUR DE POLICE

Son enquête a été remise à huit jours — Un fort cautionnement

Toronto, 15. (S.P.C.) — M. Peter Smith, trésorier provincial de l'Ontario sous l'administration des fermiers-unis de 1919 à 1923, a comparu ce matin devant le magistrat Edmund Jones et a été renvoyé à huit jours. L'ancien ministre fut arrêté hier sous l'accusation de conspiration frauduleuse contre le gouvernement.

Il a été remis en liberté sous caution. Treize cautionnements de \$4,000 furent exigés en plus d'un cautionnement personnel de \$50,000. M. Smith était accompagné en Cour par son avocat Hartley H. Dewar, C. R. M. Peter Smith est né à Stratford le 26 mai 1877. Il est le fils de Peter Smith et de Louise Hemsley. Il fit ses études au Stratford Collegiate Institute. Il épousa Laure Durst de Sebringville le 1er décembre 1900. Il a trois filles et trois fils.

Il fut d'abord fermier et éleveur puis greffier du comté Downie de 1914 à 1920. Il entra dans les associations des fermiers à South Perth et fut élu comme fermier-unis en octobre 1919. Lors de la formation du cabinet Drury, il fut choisi comme trésorier provincial. Il fut défait aux élections de 1923 et il ne fait plus partie de la législature d'Ontario.

CHEZ LES PÈRES DU LE PENITENCIER ET LE FOUET

T. S. SACREMENT
HORAIRE DES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

Voici l'horaire des offices de la Semaine Sainte à l'église des RR. PP. du T. S. Sacrement, rue Mont-Royal:
Jeudi-Saint

7 h. 30. — Office, Petites heures.
8 h. — Grand'messe, procession suivie des vêpres, (dans le sous-sol).
11 h. — Réunion spéciale pour enfants.
4 h. — Allocation et chants.
8 h. 30. — Complies, ténèbres, (dans le sous-sol).
8 h. — Heure d'adoration prêchée.

9 h. 30. — Heure sainte.
N. B. — L'église demeurera ouverte toute la nuit. Les dames de la Fraternité et les autres agrégés avant minuit, puis les messieurs de la Congrégation du T. S. Sacrement et de la Fraternité après minuit se succéderont par groupe, d'heure en heure, devant le T. S. Sacrement.

Vendredi-Saint
8 h. — Office, Petites heures.
8 h. 30. — Messe des Présanctifiés.
3 h. — Chemin de la Croix pour les grandes personnes dans l'église supérieure, pour les enfants dans le sous-sol. Vénération des reliques de la vraie Croix.
5 h. — Complies Ténèbres.
8 h. — Sermon sur la Passion. Vénération des reliques de la vraie Croix. (Le sous-sol restera ouvert à la piété privée des fidèles).

Samedi-Saint
6 h. 30. — Office, Petites heures.
7 h. — Bénédiction du feu nouveau, Grand'messe.
4 h. 15. — Complies, Chapelet, Salut.
8 h. 30. — Salut solennel.

La débâcle aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — La débâcle est maintenant dans son plein et se fait de façon très normale, sans causer de dommages. L'eau baisse régulièrement d'à peu près deux pouces par jour. L'eau qui avait inondé nos quais se retire, et tout danger d'inondation est disparu.

Le "Lady Grey" a remonté le fleuve sans encombre et sans particulièrement rencontrer de glace. Au lac Saint-Pierre, la glace a cédé facilement, et on croit qu'elle sera toute passée devant notre ville dès ce soir.

Au service des signaux, ici, on est d'opinion que le chenal sera libre, au moins d'ici Sorel, d'ici jeudi, et que la navigation devrait être ouverte dès samedi.

Le "Progress" fait son service régulier entre Ste-Angele de Lavaie et Trois-Rivières et n'éprouve pas trop de difficultés à faire son chemin entre les glaces.

L'Italie et le voyage d'Amundsen

Rome, 15 (S.P.A.) — L'explorateur Roald Amundsen, arrivé récemment à Rome pour conférer avec des experts techniques au sujet de son projet de raid aérien au pôle nord, a signé avec le major Mercanti, directeur général du service de l'aviation, une convention qui assure à l'Italie une participation notable au voyage proposé.

L'Italie fournira un troisième aéroplane pour le voyage, deux ayant déjà été acceptés. Ces derniers seront utilisés pour des vols d'essais et les trois auront des équipages italiens.

Ils protesteront

Québec, 15 (D.N.C.) — Un groupe de manufacturiers de chaussures de cette ville est parti, hier soir, pour Ottawa où ils rencontreront M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et discuteront la question du tarif.

Les manufacturiers de chaussures se plaignent que le tarif préférentiel nuit à leur industrie et que la diminution sur la taxe des ventes n'est pas proportionnée au désavantage qu'offre le tarif préférentiel.

Les délégués protesteront auprès de M. Lapointe et demanderont la protection de la principale industrie de Québec.

Beaux livres pour l'enfance

VIE DES SAINTS pour tous les jours de l'année avec une pratique de piété pour chaque jour par M. l'abbé L. Jaud, approuvée par Mgr l'Archevêque de Tours.

365 gravures d'après les dessins de Rahoult, format 7 1/2 x 11, 384 pages, magnifique reliure sous cuir, au comptoir, \$2.50, par la poste \$2.75.

CONTES DE PERRAULT — 8 1/2 x 12, 105 gravures par de la Nézière, en couleurs, cartonnées, plaques en couleurs, au comptoir, \$1.80, par la poste, \$2.00.

RESSOURCES MINERALES

M. T.-C. DENIS LAISSE ENTREVOIR LES RICHESSES EN MINERAUX QUI GISENT DANS LE PLATEAU LAURENTIEN

Québec, 15 (S.P.A.) — Il n'y a pas de raison pour que les fameuses mines de Kirkland-Lake, Porcupine et Sudbury ne se retrouvent pas partout dans les 650,000 milles carrés du plateau laurentien de Québec qui s'étend de l'Ottawa et du Saint-Laurent au détroit de l'Hudson, déclarait hier midi au déjeuner de l'Engineering Institute of Canada, M. T.-C. Denis, surintendant des mines de la province de Québec. M. Denis avait pris pour sujet: "Les minerais du Québec".

M. Denis déclara que la province de Québec pourrait compter sur d'immenses ressources sous ce rapport. Sur les 706,000 milles carrés qui constituent la province de Québec, dit-il, 93 pour cent sont constitués par ce qui s'appelle le plateau laurentien. Il comprend le territoire au nord de la ligne qui joint les cités d'Ottawa et de Québec et se continue le long de la rive nord du Saint-Laurent jusqu'aux détroits de Belle-Ile et s'étend au nord jusqu'au détroit de l'Hudson. Sa couche souterraine est constituée des plus anciennes stratifications qui soient, appelées pré-cambriennes. C'est dans les formations de cette nature que l'on a trouvé les gisements de cuivre du Michigan, les gisements de fer du lac Supérieur, les gisements de nickel de Sudbury, les mines d'argent de Cobalt et les mines d'or de Porcupine et de Kirkland Lake.

Si ces régions ne sont pas plus développées, ce n'est pas à cause de nos lois mais parce que notre population est trop éparse. L'avenir de l'industrie minière dans la province de Québec est des plus belles, affirme M. Denis. Nos ressources métalliques sont immenses et à en juger par ce que nous savons des conditions géologiques, on n'a fait que les gratter à la surface. A l'heure actuelle, nous ne connaissons peut-être pas les bons endroits où trouver ces gisements, mais nous savons qu'ils doivent être quelque part. Si nous ne les trouvons pas, nous les trouverons.

Les découvertes et les résultats des travaux effectués dans le district aurifère du nord-ouest de Québec durant les dix-huit derniers mois sont très encourageants, conclut M. Denis. Ils promettent que notre production métallique égale et surpassera notre production non-métallique dans un avenir rapproché.

Deux oeuvres de M. Vermare

Paris, 15. (S.P.A.) — Le sculpteur André Vermare a remis hier, à M. Philippe Roy, commissaire canadien à Paris, un buste en marbre, représentant sir Wilfrid Laurier, commandé par le gouvernement et un modèle de la future basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

FAITS DIVERS

Le commissaire Latulippe a enquéte hier après-midi, sur l'incendie qui a éclaté le 4 avril dernier au no 348, rue Saint-Louis.

Les pompiers ont déclaré que le feu avait été mis par des incendiaires, dans trois endroits différents. La locataire, Mme Roger Sabé, a déclaré qu'elle ne savait à qui s'en prendre. L'enquête a été ajournée pour plus de détails.

MANUFACTURE DETRUITE

La manufacture de matelas Progress Mattress Company, 710, rue Saint-Dominique, propriété de J. Notkin, a été rasée hier après-midi par un incendie. Il a fallu sonner une seconde alarme afin de protéger les logis environnants. Le raipl des pompiers a été fait vers cinq heures et demie, soit après deux heures et demie de travail. Les pertes se chiffrent à quarante mille dollars que ne couvre aucune assurance.

BROYÉ PAR UN CONVOI

David Laberge, 46 ans, 121, rue Joliette, a été broyé à mort, par un wagon, hier après-midi, à Dominion Oil Cloth and Linoleum, 1192 est, rue Sainte-Catherine. Laberge avait glissé en sautant d'un wagon-forme sous les roues d'un wagon de fret. Le convoi reculait lentement alors, et le malheureux a été broyé avant que le mécanicien ait eu le temps d'arrêter.

Mort de M. l'abbé H. Brisset

M. l'abbé Hyacinthe Brisset, curé de la paroisse de la Côte-Saint-Paul, est décédé en son presbytère, hier après-midi. Il était âgé de 72 ans et 11 mois.

La translation des restes mortels aura lieu cet après-midi à 4 heures 30 du presbytère de la Côte-Saint-Paul à l'église paroissiale.

M. le curé Brisset naquit à Berthierville, le 17 mai 1851, de Hyacinthe Brisset et de Julie Dumais. Il fut ordonné prêtre à Montréal, le 23 décembre 1876. Il fut vicaire à Sainte-Rose, à Sainte-Cunégonde, à Saint-Gabriel, professeur au collège de Montréal, vicaire à Notre-Dame-de-Grâce; aumônier du couvent des Soeurs Sainte-Croix, du monastère du Bon-Pasteur, vicaire à Ste-Brigide, à St-Charles-de-Montréal. En 1892, il fut nommé curé d'Hochebourg et en 1898, curé de la Côte-Saint-Paul.

Il laisse plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 courant, à 10 heures du matin en l'église paroissiale. Les parents, membres du clergé et amis, sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le désastre du "Titanic"

Halifax, 15. (S.P.A.) — Il y a eu deux ans hier soir, que le Titanic, de la White Star, frappa une banquise et coula dans l'Atlantique, à 2 heures du matin, 1,634 personnes perdirent la vie dans ce désastre.

AUX VETERANS AMERICAINS

LE PROJET ACTUELLEMENT DEVANT LE CONGRES POUR VOIR LE POLICE D'ASSURANCE DE 20 ANS.

Washington, 15 (S.P.A.) — La commission sénatoriale des finances a fait un rapport favorable au sujet du projet de loi de "bonis", qui prévoit une police d'assurance de vingt ans pour les vétérans, afin qu'ils puissent être votés avant le projet de loi des taxes. Ce projet est pour ainsi dire dans la même forme que celui voté par la Chambre.

Le projet de loi du bonis a été étudié avec une rapidité remarquable après une courte discussion par la commission. Il prévoit un paiement en argent aux vétérans qui d'après le projet recevraient moins de \$50, une police d'assurance sur la vie pour une durée de vingt ans pour les autres vétérans, et que les paiements seraient faits sur la base d'une compensation de \$100 par jour pour le service dans le pays jusqu'à concurrence de \$500, et de \$125 par jour pour le service outre-mer jusqu'à concurrence de \$625. Toutefois, il est spécifié que les premiers 60 jours ne compteraient pas.

Tous les hommes et toutes les femmes qui se sont enrôlés, et les officiers jusqu'au rang de capitaine dans l'armée et l'infanterie de marine, et jusqu'au grade de lieutenant dans la marine sont éligibles.

Le projet de loi sera envoyé au Sénat aussitôt que possible et l'on pense qu'il sera voté sans grands changements et sans grandes discussions.

Le projet de loi sur le revenu tel qu'il est envoyé au Sénat diminuerait les recettes de l'année prochaine de \$434,720,000, a déclaré le président Smoot dans le rapport soumis aujourd'hui. Le projet de la Chambre, a-t-on dit, aurait diminué les revenus de \$446,000,000.

Le coût du projet de loi du boni a été évalué par les actuaires du "gouvernement" de \$2,202,000,000 à \$3,600,000,000 sur une période de 20 ans, et le coût annuel à environ \$100,000,000.

Réglement annulé

Le juge Coderre a annulé hier après-midi la section 29 du règlement 828 de la charte de Montréal. Ce règlement, qui avait été adopté durant l'été dernier, stipulait que les Juifs de cette ville n'auraient pas plus de huit endroits pour y faire leurs volailles.

L'affaire a suscité un émoi considérable dans l'élément juif où tout de suite une campagne active et énergique s'est organisée pour combattre la nouvelle mesure. Mme Hattie Vineberg a demandé l'annulation du règlement. Elle soutenait qu'il était injurieux, vexatoire et injuste pour l'élément juif de la ville. Celle-ci a protesté qu'il n'était pas question d'injures et de sentiment de race, mais d'une mesure élémentaire d'hygiène dans l'intérêt de tout le monde, juif ou non.

Finalement, la ville a consenti à laisser tomber le règlement et le juge Coderre a maintenu l'action de Mme Vineberg.

Il y a dix ans

(Le "Devoir" du 15 avril 1914.)

L'Incendie de Tampico. — Le gouvernement américain décide de faire une manifestation navale à Tampico pour forcer le gouvernement Huerta à faire réparation au drapeau des Etats-Unis. Quarante-six navires de guerre et 21,000 hommes sont en route pour le Mexique.

Choses municipales. — Deux choses ont été décidées hier à la réunion de l'Association des citoyens: d'abord qu'on ne prendra aucune procédure pour contester l'élection d'un commissaire ou d'un échevin, et que l'Association, comme telle, devra continuer son travail.

Le canal de la Baie Georgienne. — Les ministres, à Ottawa, reçoivent la délégation que la Chambre de commerce a organisée pour faire valoir cette entreprise nationale.

Le coût de la vie

Les statistiques concernant le coût de la vie dans le monde, qui viennent d'être publiées par le Bureau international du Travail, montrent que, d'après les données les plus récentes (derniers mois de 1923) il y a eu hausse des prix en Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Inde, Luxembourg, Norvège, Pologne, Russie et Suisse. En Afrique du Sud, au Canada, aux Etats-Unis, dans le Royaume-Uni et en Suède, les statistiques de décembre 1923 n'accusent presque aucun changement par rapport aux mois précédents. Par contre, les prix de détail ont fléchi en Finlande et en Italie. En Allemagne, les fluctuations des prix sont devenues plus normales depuis le milieu de décembre. Les prix de détail sont non seulement stables, mais recommandent à suivre d'une façon régulière le mouvement des prix de gros.

(Communiqué)

La publicité

L'Association de publicité donnera son déjeuner-causerie mercredi, à 12 heures 30, à l'hôtel Mont-Royal, salon "D". Le conférencier sera M. Russell T. Kelly, président de l'agence de publicité d'Hamilton. Son sujet sera: "Unis nous prospérons, divisés nous périrons".

Navire "Montlaurier"

DE SAINT-JEAN, N.-B., 18 AVRIL

Les derniers trains raccourant avec le navire Montlaurier qui part de St-Jean, N.-B., vendredi, le 18 avril, quitteront Montréal, gare Windsor, à 12 h. (midi) et à 7 h. p.m. jeudi, le 17 avril.

Ces trains ont des voitures ordinaires, des wagons-lits, modèles et offrent des facilités de dîner.

(réc.)

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES FERBLANTIERS

Le syndicat catholique et national des ferblantiers-couvreurs s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m. à la salle no 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport de M. Alf. Marcotte. Rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le syndicat catholique et national des peintres s'assemble ce soir à 8 heures 15 p.m. à la salle No 1, édifice des syndicats, 655 de Montigny est. M. Alf. Marcotte donnera son rapport. Tous les membres sans exception doivent assister à l'assemblée. Ceux qui ont quelque arrérage de contribution sont priés d'y voir. Le travail reprend avec beaucoup d'activité dans la peinture et le tapissage et la main-d'oeuvre devient rare.

OUVRIERS TEXTILES

C'est ce soir, à 8 heures 15 p.m. à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine est qu'a lieu la réunion du syndicat catholique et national des ouvriers textiles, arrangeurs de métier et slashermen. L'industrie textile continue d'être très tranquille. La moyenne des heures de travail par semaine est seulement de 39, au lieu de 55. Ceci représente une diminution de paie de 33-1-3 pour cent. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

CAISSE POPULAIRE

Le conseil d'administration de la caisse populaire des syndicats catholiques et nationaux est convoqué pour demain soir, mercredi, à 8 heures 30 p.m. au bureau du général, 655, de Montigny est. Font partie du conseil: M. G. Bernier, E. Poitras, G. Tremblay, L. G. Hogue, J. B. Déglise, D. Pilon, A. Dubois, E. Provost. Par ordre.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le comité exécutif du syndicat catholique et national des carrossiers se réunira demain soir, à l'édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Tous les membres du comité devront être présents. Par ordre.

SYNDICAT DES TYPOS

C'est demain soir, à 8 heures 15, à la salle no 4, édifice des syndicats, 655, de Montigny est, qu'aura lieu l'assemblée du syndicat des typographes. Rapport de l'agent d'affaires, Rapport des délégués. Tous les membres sont instamment priés d'assister. Par ordre.

CERCLE LEON XIII

A cause du Jeudi-Saint, la séance du Cercle Léon XIII sera retranchée. Cette séance du Cercle est remise au jeudi, 24 courant. M. R. Binette donnera la conférence sur l'industrie de la construction en rapport avec les syndicats catholiques et nationaux.

Politique monétaire et chômage

L'influence de la politique monétaire sur le marché du travail a été particulièrement sensible en Pologne et en Tchécoslovaquie. En Pologne, les mesures prises pour restaurer les finances nationales ont eu de graves conséquences: on compte 40 pour cent de chômeurs dans la métallurgie et l'industrie chimique. Le même phénomène s'était produit en Tchécoslovaquie lorsque le gouvernement avait décidé de suivre une politique de déflation, mais la situation s'améliore régulièrement depuis quelque temps: l'activité industrielle, les prix et les salaires retrouvent peu à peu leur équilibre.

Des renseignements complémentaires sur cette question sont donnés dans les Informations sociales, publication hebdomadaire du Bureau international du Travail.

(Communiqué)

Funérailles de Mme Martial Charland

Sorel, 15. (D.N.C.) — En cette ville, samedi le 5 avril, à la résidence de son gendre, M. Napoléon Poirier, de la rue Roi, est décédée madame vve Martial Charland, née Elizabeth Proulx, à l'âge de 80 ans et 6 mois.

Un fils et deux filles lui survivent. M. Alphonse Charland, de Montréal, et Mmes Napoléon Poirier, de Sorel, J.-B. Michon, de Hull, et ses petits-fils, MM. Paul-Emile et Jean-Louis Poirier.

La levée du corps fut faite par l'abbé Beauregard et le service chanté aussi par ce dernier, assisté de MM. les abbés Archambault et Gagné, comme diacre et sous-diacre. La chorale St-Pierre, sous la direction de Dr Robidoux, rendit la messe de Perrault. M. le professeur Auguste Liessens tenait l'orgue à cette occasion.

Assistaient au service, de l'étranger, M. et Mme A. Lacroix, de St-Hyacinthe, M. Arthur Charland, Mme Eucharistie Lafrance, aussi de St-Hyacinthe, M. Raoul Charland, de Montréal, et Mme Alphonse Charland, de Montréal, Mlle Marie-Rose Pelletier, d'Yamaska.

Immédiatement après le service, la dépouille mortelle fut conduite au cimetière des Saints-Anges.

Les porteurs étaient MM. Arthur Langlois, J.-O. Fagnan, Ghs. Lavallée, Alfred Lallée, Alfred Francœur, C.-T. Desjardins.

Holt Renfrew & Co. Limited

Présentent

d'Elégants Costumes de Pâques et Accessoires

Le Costume

La femme à la mise impeccable appréciera la coupe experte des costumes de printemps Holt, Renfrew. Ils sont faits de croisé Poirer, de Charman et de rayés très fins bleu marine et noir. Quant au style, c'est la note masculine qui y domine. A partir de \$39.50

Cravates en Renards

De magnifiques peaux de renard canadien se trouvent ici en une abondance et une supériorité de qualité qui vous enchanteront. Nous citons quelques prix intéressants:

Renard argenté... \$125
Renard beige... \$95
Renard teint bleu... \$95
Renard plaine... \$75
Renard taupe... \$35
Renard Lucille... \$35

Chapeaux

Un délicat modèle cloche en Milan sable avec bord à cordonnets de soie et un panache imposant de plumes d'autruche glacées, en teintes foncées bien caractéristiques de l'élégance des créations Renfrew. Les prix en varient à partir de \$24.50

Gants

Le cadeau de gants à Pâques en est un toujours apprécié; les nouveaux sont idéalement parfaits.

Suèdes et Mousquetaires \$200
Gantelets Suède mouss... \$450
Les Mousquetaires... \$600

Bas

Vous pourrez avoir absolue confiance que vos bas seront d'un goût excellent et parfaits quant à la couleur et à la qualité si vous les choisissez à même notre vaste assortiment. Les nouveaux bas de soie sont arrivés; ils sont marqués à prix variant de \$2.50 à \$6.00

Le Manteau

Les collets de fourrure paraissent avec beaucoup d'avantage sur les nouveaux et élégants manteaux de printemps. Ces manteaux sont faits de croisé Poirer. Des groupes de plis fins, des plisures et des effets de soutache en teintes pastel leur confèrent de l'individualité. Les prix varient à partir de \$47.50

La Robe Tricot

Importées de Zurich, les nouvelles robes Jacquard tout soie sont l'essence même de l'élégance. Nous exhibons de gracieux styles d'un seul morceau en d'atrayantes combinaisons de couleurs.

\$36.50

Le Chandail

Les chandails soie et laine dessin Jacquard, venant d'Ecosse, sont exhibés en teintes naturelles douces et en styles Pull Over et Cardigan laçant en avant.

\$20.00

Le Corset

Un modèle qui tend à réduire la taille, fait d'une combinaison de tissu élastique fait à la main et de brocat. Ce modèle et les autres, aux prix de \$5.00 à \$21.50

Le Service d'Entreposage à Froid de Holt, Renfrew

Ne Coûte que 3c par Dollar de Valeur

401, Rue Ste-Catherine Ouest

Essayez ce Procédé Nouveau pour blanchir et nettoyer les dents

Elle se développent par millions. Ils sont, avec le tartre, la cause principale de la pyorrhée.

Ces affections des dents atteignent presque tous ceux qui ne combattent pas la pellicule.

La science dentaire a maintenant découvert deux procédés pour combattre la pellicule. L'un la désagrège à tous les stades de sa formation, l'autre l'enlève sans récurage préjudiciable.

Les autorités en science dentaire ont établi l'efficacité de ces méthodes. L'on a créé un nouveau type de pâte dentifrice pour application quotidienne. Son nom est Pepsodent.

Les principaux dentistes ont partout commencé à en recommander l'emploi, et les personnes soignées du monde entier recourent maintenant à ce nouveau procédé du jour.

Un enfant même peut se rendre compte

Un enfant même peut se rendre compte que Pepsodent fait ce qu'aucun procédé ancien n'accomplissait.

Il fait plus que combattre la pellicule. Il accroît l'acidité de la salive qui est là pour neutraliser les acides de la bouche. Il accroît également la ptyaline dans la salive, qui a pour fonction de dissoudre les dépôts d'amidon sur les dents.

Ces effets combinés donnent tout de suite une idée nouvelle de ce que signifient ces mots: la propreté des dents.

Envoyez le coupon donnant droit au tube de 10 jours. Remarquez comme vous vous sentez les dents propres après application. Notez la disparition de la pellicule visqueuse. Voyez comme les dents blanchissent à mesure que s'en va la pellicule.

Vous serez étonné et ravi. Découpez le coupon tout de suite.

Voici une méthode dont on a besoin à votre foyer. Des millions y recourent aujourd'hui. Elle a introduit dans les foyers de quelque 50 nations une ère nouvelle de nettoyage des dents.

Cet essai de dix jours est gratuit. Apprenez la signification de ce procédé pour vous et les vôtres.

Il combat la pellicule

La pellicule, cette couche visqueuse dont vous sentez la présence sur les dents — est ce qui les ternit et es ruine. Avec les anciens procédés de broissage des dents, il en adhère et reste beaucoup.

Les taches de nourriture, etc. la décolorent, puis il se forme des couches noirâtres. C'est pour cela que la plupart des dents paraissent ternes.

La pellicule retient aussi les substances alimentaires qui fermentent et forment de l'acide. Elle maintient l'acide en contact avec les dents, ce qui en provoque la carie. Les germes s'y développent.

Protégez l'émail

Pepsodent produit la désagrégation de la pellicule, l'enlève ensuite avec un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant des matières granuleuses.

Protégez l'émail

Pepsodent produit la désagrégation de la pellicule, l'enlève ensuite avec un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant des matières granuleuses.

Protégez l'émail

Pepsodent produit la désagrégation de la pellicule, l'enlève ensuite avec un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant des matières granuleuses.

Protégez l'émail

Pepsodent produit la désagrégation de la pellicule, l'enlève ensuite avec un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant des matières granuleuses.

Protégez l'émail

Pepsodent produit la désagrégation de la pellicule, l'enlève ensuite avec un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant des matières granuleuses.

Protégez l'émail

Pepsodent produit la désagrégation de la pellicule, l'enlève ensuite avec un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant des matières granuleuses.

541 Can. Fabrication Canadienne

Tube pour 10 Jours Gratis

THE PEPSODENT COMPANY.

Dept. U, 191, rue George, Toronto, Can.

Vous l'avez expédié par poste un tube d'essai pour 10 jours

Pepsodent

Le Nouveau Dentifrice du jour

Basé sur les recherches modernes. Actuellement recommandé par les principaux dentistes du monde.

Un seul tube par famille.

Il y a dix ans

(Le "Devoir" du 15 avril 1914.)

L'Incendie de Tampico. — Le gouvernement américain décide de faire une manifestation navale à Tampico pour forcer le gouvernement Huerta à faire réparation au drapeau des Etats-Unis. Quarante-six navires de guerre et 21,000 hommes sont en route pour le Mexique.

Choses municipales. — Deux choses ont été décidées hier à la réunion de l'Association des citoyens: d'abord qu'on ne prendra aucune procédure pour contester l'élection d'un commissaire ou d'un échevin, et que l'Association, comme telle, devra continuer son travail.

Le canal de la Baie Georgienne. — Les ministres, à Ottawa, reçoivent la délégation que la Chambre de commerce a organisée pour faire valoir cette entreprise nationale.

Le coût de la vie

Les statistiques concernant le coût de la vie dans le monde, qui viennent d'être publiées par le Bureau international du Travail, montrent que, d'après les données les plus récentes (derniers mois de 1923) il y a eu hausse des prix en Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Inde, Luxembourg, Norvège, Pologne, Russie et Suisse. En Afrique du Sud, au Canada, aux Etats-Unis, dans le Royaume-Uni et en Suède, les statistiques de décembre 1923 n'accusent presque aucun changement par rapport aux mois précédents. Par contre, les prix de détail ont fléchi en Finlande et en Italie. En Allemagne, les fluctuations des prix sont devenues plus normales depuis le milieu de décembre. Les prix de détail sont non seulement stables, mais recommandent à suivre d'une façon régulière le mouvement des prix de gros.

(Communiqué)

La publicité

L'Association de publicité donnera son déjeuner-causerie mercredi, à 12 heures 30, à l'hôtel Mont-Royal, salon "D". Le conférencier sera M. Russell T. Kelly, président de l'agence de publicité d'Hamilton. Son sujet sera: "Unis nous prospérons, divisés nous périrons".

Navire "Montlaurier"

DE SAINT-JEAN, N.-B., 18 AVRIL

Les derniers trains raccourant avec le navire Montlaurier qui part de St-Jean, N.-B., vendredi, le 18 avril, quitteront Montréal, gare Windsor, à 12 h. (midi) et à 7 h. p.m. jeudi, le 17 avril.

Ces trains ont des voitures ordinaires, des wagons-lits, modèles et offrent des facilités de dîner.

(réc.)

Félicitations à M. Gonthier

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du Conseil d'administration de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, tenue à l'Ecole, jeudi le 27 mars, à 4 h. 30 de l'après-midi.

"La corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales" ayant appris avec la plus grande satisfaction la récente nomination comme auditeur général du Canada, de M. Georges Gonthier, membre du conseil d'honneur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales;

Se souvenant du fait que M. Gonthier fut un des initiateurs du mouvement qui amena la création de l'enseignement commercial supérieur au Canada et, par conséquent, la fondation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, à laquelle il prit d'ailleurs une part active;

Appréciant à sa juste valeur la reconnaissance officielle par le gouvernement fédéral des éminentes qualités et de la haute compétence en matière comptable de M. Gonthier;

Décide, à l'unanimité, que des chaleureuses félicitations soient adressées à M. Gonthier en même temps que des souhaits de succès dans ses nouvelles et importantes fonctions.

Copie de la présente résolution sera adressée à M. Gonthier et aux journaux."

A la basilique

Mercredi après-midi, jusqu'au dimanche de Pâques, à la basilique, se dérouleront les cérémonies de la Semaine-Sainte. Mercredi, jeudi et vendredi l'après-midi, il y aura office des ténèbres à 4 heures. Mercredi les élèves du 4^{ème} grand séminaire feront l'office, jeudi ce sera le tour des élèves du séminaire de philosophie et vendredi, celui des élèves du petit séminaire.

Jeudi matin l'office aura lieu à 8 heures 30. Mar G. Gonthier, archevêque coadjuteur, présidera la bénédiction des Saintes-Huiles et chantera la messe. Le soir à 7 heures 30, il y aura heure d'adoration devant la Sainte-Église.

Vendredi matin, la messe a lieu à 9 heures. Dans l'après-midi à 3 heures 30, il y aura cérémonie du chemin de la croix. Le soir à 8 heures, il y aura prédication sur les Sept Paroles du Christ. M. l'abbé Arthur Deschênes, aumônier des RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, sera le prédicateur.

Samedi matin, l'office de la bénédiction des fonts baptismaux, de l'eau bénite, du cierge pascal et du feu nouveau aura lieu à 7 heures 30 et sera suivi de la messe.

Dimanche, jour de Pâques, la messe solennelle sera chantée par Sa Grandeur Mgr G. Gauthier.

PAQUES EXIGEZ-LE

Donnez à votre table pour le

DINER de PAQUES

un cachet particulier et commandez les

DINDES, CHAPONS, OIES, POULETS, POUSINS, CANNETONS ET POULES.

de tout premier choix que nous vous offrons.

P. Poulin & Cie, Limitée

39, MARCHE BONSECOURS

Main 7107 - 7108 - 7109 - 1345 - 1346

Demandez nos prix avant d'acheter ailleurs

\$100 d'amende

Le juge Perrault a condamné hier tenu une maison de Paris, au no 58, rue St-François-Xavier, à cent dollars d'amende et aux frais.

LETTRÉ DE FADETTE

Le vent froid et cinglant qui nous soufflèle rudement sous le ciel bleu et malgré le soleil tiède me fait penser aux personnes dont la bonté, réelle au fond, ne parvient pas à nous pénétrer de bien-être.

C'est que la bonté ne trouve pas dans toutes les âmes ce qui la fait s'épanouir et rayonner. Chez un grand nombre elle existe, inspirant le désir de la bienfaisance mais incapable de s'épanouir en douceur sur les autres.

Au contraire, retenue par l'orgueil ou paralysée par une réserve raide et exagérée, la Bonté reste enchaînée dans un coin de leur cœur; elle pleure en regardant passer, vides et sèches, les journées qu'elle avait rêvé de transformer par ses bienfaits.

Chacun de nous devrait prendre un soin minutieux de la bonté qu'il a en partage. C'est une plante fragile à laquelle il faut préparer des racines profondes: si nous la négligeons, elle dépérit, et rien ne fleurit plus sur ses branches sèches.

Ce serait une grande erreur de nous obstiner à chercher la bonté chez les seules personnes vertueuses. Il y a de malheureux pêcheurs qui la pratiquent avec une délicatesse infinie et de pauvres ignorants dont la vie est un poème de bonté; par contre, combien de gens pieux, honnêtes, aussi austères pour eux-mêmes qu'ils sont sévères pour les autres, manquent tellement de l'innocence divine qu'ils glacent par leur seule approche.

On confond assez facilement la bonté avec la philanthropie ou la charité extérieure.

Il est évident qu'une personne bonne, ayant pitié de la misère et de la souffrance, s'efforcera de les soulager, mais la proposition ne peut être renversée et bien des personnes qui font profession d'être secourables manquent essentiellement de bonté. Les oeuvres de bienfaisance connaissent ces personnalités sèches, autoritaires, qui traitent durement les pauvres qu'elles prétendent aider.

La bonté lumineuse et chaude manque à ces orgueilleuses fières de ce qu'elles font, dédaigneuses de ceux qu'elles protègent. La bonté est douce, tendre, compatissante, indulgente et juste.

Avoir le culte de la bonté, en faire l'objet de nos plus hautes admirations ne suffit pas: il faut y joindre la haine de la malveillance qui enlaidit tant de cœurs et fait tant de mal!

Une femme bonne dont la maternité s'étend à tous, il faut s'agenouiller devant elle, car elle est le reflet de Dieu sur la terre. D'elles émanent la joie, la sécurité, la consolation. La connaître, c'est désirer l'imiter, car elle est bien vraie la parole d'un des chantres les plus délicats de la bonté: "Soyez bons dans les profondeurs et vous verrez que ceux qui vous entourent deviendront bons jusqu'aux mêmes profondeurs."

FADETTE

Un défaut du premier âge: La Vanité

Avez-vous remarqué que, de bonne heure, de très bonne heure, l'enfant a un besoin incroyable d'attirer l'attention?

Avez-vous remarqué le regard en coulisse que jettent les petits filles sur les personnes qui les regardent jouer?

Avez-vous remarqué qu'elles font des manières pour se rendre intéressantes et vont, s'il faut, jusqu'aux larmes pour se faire consoler?

Avez-vous remarqué que garçons ou filles préfèrent être grondés plutôt que de passer inaperçus? — Ce besoin de paraître, nous l'appellerons de la vanité.

L'éducation, c'est son rôle, de combattre cette tendance; en réalité, et particulièrement dans le temps où nous vivons, elle l'aggrave souvent.

Les mères, d'une complaisance qui va jusqu'à l'aveuglement, célèbrent tout haut, devant eux, les charmes de leurs petits. Sont-ils assez mignons?... Ont-ils assez d'esprit?... On cite leurs ripostes, leurs bons mots, on parle d'intelligence éveillée, précoce et eux, les "mignons" avancent tous ces compliments comme on boit du lait; ils trouvent cela très agréable, très doux, ils se gonflent, se croient de plus en plus importants et deviennent insupportables.

Pourquoi se gêneraient-ils? Ils auraient bien tort puisqu'on rit de tout et qu'on les admire.

Je sais qu'on a du mal à résister aux charmes de l'enfance; plus on avance dans la vie plus on y est sensible, mais plus aussi on comprend qu'un mot, un simple mot, peut éveiller la vanité qui sommeille en ces jeunes cœurs.

—Maman, disait un jour une petite fille de six ans qui se promenait avec sa mère, repassons dans cette allée. — Et pourquoi, mon enfant? — Parce qu'il y a une dame qui a dit que j'étais jolie." (Cité par Mgr Dupanloup).

Voilà bien, pris sur le vif, ce besoin de plaire dont nous parlons plus haut. La vanité, chez les petites filles se traduit en général par la coquetterie: elles attachent une grande importance à leur toilette, elles aiment se regarder dans la glace; déjà, par ce travers, elles sont femmes.

Je voyais dernièrement, dans un

pauvre quartier de faubourg, une enfant de moins de dix ans, presque en guenilles sortir de son mauvais sac... devinez quoi?... Une petite glace dans laquelle elle se regardait complaisamment.

Est-ce que les mères devraient se faire complices de cette vanité? Il serait si facile de l'étouffer en ses premières racines! D'abord qu'on se le dise bien, on ne détruit que ce que l'on remplace. Pour détruire la vanité il faut, par une éducation qui s'y reprend souvent, donner à l'enfant un idéal de beauté morale qui se substitue au faux idéal de beauté simplement humaine. Il faut que, par ses appréciations, ses encouragements, la mère redresse peu à peu le jugement de l'enfant, qu'elle montre l'importance des qualités morales de la bonté, de la simplicité, du dévouement; qu'elle les mette au premier plan n'accordant qu'une insignifiante attention à la beauté, aux charmes du visage et même de l'esprit.

Il faut aussi que la conduite confirme ses enseignements. Qu'elle s'inspire de ces conseils écrits pour elle: "les mères doivent choisir avec discernement la toilette des petits et des grands. Il n'est guère à propos de rechercher l'originalité dans les costumes enfantins." Tout ce qui sent la recherche et la recherche amoindrit le charme des vêtements. Certains costumes prétentieux ont tout simplement ridicules. "Pénétrez vos enfants d'une idée juste de leur dignité humaine et chrétienne; montrez le corps pour ce qu'il est, le serviteur, non le maître."

Voilà de bons conseils qui veulent être médités. Ce qu'on dit des filles est applicable aux garçons, non que leur vanité ait ce même caractère de coquetterie. Eux ne se soucient que fort peu de leurs habits; c'est par l'esprit et la force qu'ils veulent briller... Ils croient tout savoir, ils n'ont peur de rien, ils sont vantards. A l'éducateur de redresser cela.

Ajouterai-je un souhait? C'est que les mères usent de patience dans ce travail de redressement. Ce n'est pas l'oeuvre d'un jour; il faut s'y reprendre souvent de ne pas la laisser à demi accomplie; tâche pénible parfois quand il faut résister aux instances câlines, aux supplications pressantes de l'enfant, tâche magnifique pour qui sait la comprendre et la poursuivre jusqu'au bout. Cousine Mag. (Peuple de France)

NOTRE ALBUM

Nous ne devons réfléchir sur les défauts des autres qu'autant qu'il faut pour nous en préserver nous-mêmes.

Marie LECZINSKA.

Je pense qu'il y aura peu de bonnes oeuvres récompensées, parce qu'au lieu de les faire par amour pour Dieu nous les faisons par habitude, par routine, par amour de nous-mêmes. Que c'est dommage! B. CURE D'ARS.

A l'Institut du Bon Conseil

La profession religieuse de la révérende Soeur Marie Gerin-Lajoie, fondatrice de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, aura lieu les derniers jours d'avril, le 27 tout probablement, en la chapelle particulière de l'église Saint-Stanislas de Kostka.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque de Taron, présidera la cérémonie.

On sait que l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil fut érigé canoniquement le 18 avril 1923, par sa sainteté Pie XI.

Cette communauté fut fondée afin de répondre aux multiples problèmes sociaux de l'heure présente.

Soeur Gerin-Lajoie est la fille de Madame Henri Gerin-Lajoie, la présidente de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et de M. Gerin-Lajoie, avocat.

Littérature anglaise

Les examens de littérature anglaise, à l'école de littérature de l'Université de Montréal, auront lieu le 24 mai. Voici la liste des aspirants aux différents grades:

Licence ès lettres: M. l'abbé Michel Couture (1re année), Sr Mary Martha (2ème année).

Diplôme de 2ème année: les frères Ladislav, Berchmans-Marie, Sr S. Jean de Kanty, Mlle Helen Scullion.

Certificat de 1re année: les frères Jean-Marie, Honorat, Donat-Alphonse, Damase, MM. Francis, J. Bonneau, Ernest Schenck, abbé Jacques Papineau, Sr S. Godolina, Sr Mary Stella, Mlle Eileen Scott, Diana Goutney, Violet Beannerman, Jessie Mullaly, Patricia Nolan, Sarah McInnis, Lillian Kearns et Myrtle Brennan.

Un Canadien à l'Institut catholique de Paris

Paris, 13 mars (par courrier). — Il y a deux ans, M. L.-J. Dalbis, professeur à l'Université de Montréal, donnait une conférence au bénéfice de l'Institut International de Pédagogie, dont il fut l'un des initiateurs. Cette conférence, on s'en souvient, eut un plein succès. L'Institut International de Pédagogie, à la direction duquel figurent Mgr Baurp, M. J. Calvet, M. Froidevaux et M. L.-J. Dalbis, continue brillamment l'oeuvre commencée. Cette année, la dernière conférence a été donnée par M. Dupuy, attaché au Commissariat canadien de Paris, sous la présidence d'honneur de M. Philippe Roy; elle a remporté un gros succès tant par la qualité du sujet que par la façon particulièrement brillante dont M. Dupuy s'est acquitté de sa tâche.

M. Calvet a présenté la conférence. M. Dupuy a fait un exposé des efforts pédagogiques sous le régime français et a montré comment à l'époque de la conquête les résultats obtenus permettaient les plus belles espérances.

Puis sous la domination anglaise, il nous peint les luttes, les efforts des vainqueurs pour l'anglicisation, auxquels nos ancêtres opposèrent la résistance passive: "Trop pauvres pour faire donner à leurs enfants l'enseignement qu'ils désiraient, ils préférèrent l'ignorance afin de rester français. C'est de cette résistance qu'il faut vous souvenir, Messieurs et Mesdemoiselles, quand vous entendez mes compatriotes qui parlent une langue parfois incorrecte, une langue peut-être appauvrie ou les mots ont pu se déformer, perdre de leur valeur, une langue où se sont glissés quelques anglicismes. Sentez qu'il en est comme de ces drapeaux qui reviennent de la bataille déchiquetés, troués, noircis par la poudre et dont les victorieux souillures nous les rendent plus sacrés."

Le conférencier passe en revue les progrès accomplis dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à ce jour. Il note en particulier le développement qu'ont pris chez nous en ces dernières années les sciences appliquées: "Cela est excellent, dit M. Dupuy, à condition que la vieille hiérarchie ne soit pas bouleversée dans l'enseignement secondaire. Les mathématiques et les sciences physiques doivent y occuper une place, parce qu'elles mettent en mouvement et perfectionnent

soit absent et que l'état de sa santé le retienne loin de nous; lui, mieux que moi, vous aurait armée pour les luttes futures... mais, ma bonne Solange, je vous retiens trop longtemps; allez au réfectoire. —Mère, je n'ai pas faim, ou plutôt j'ai faim de votre parole; nourrissez-moi de vos conseils. —Eh bien? ma grande, s'il en est ainsi, retournez à la chapelle. Là vous épancherez votre cœur trop plein. Habituez-vous dès maintenant, mon enfant, à prendre Jésus pour votre conseiller et votre appui. Du reste, je puis vous manquer, et M. l'aumônier vieillit beaucoup; mais, lors même que nous viendrions à disparaître, je vous le répète, Dieu vous reste, ma Solange, et c'est à Lui que je vous confie. —Oh! Mère bien aimée! bénissez-moi. La supérieure, debout, émue jusqu'aux larmes, posa sa main diaphane sur les ondes soyeuses, et les yeux sur le Christ qu'elle tenait de l'autre main: —Au nom de votre mère, ma Solange, je vous bénis... Je vous bénis aussi pour toutes les joies et les consolations que vous avez apportées à mon cœur! Dieu vous garde, mon enfant! Et comme pour sceller cette suprême bénédiction, le soleil, se joignant à travers la ramée, allumait des reflets d'or dans l'opulente chevelure; on eût dit les effluves du regard divin se reposant sur cette tête inclinée. La jeune fille s'était relevée, présentant de nouveau son front aux lèvres de la religieuse. Celle-ci, toute pâle de son émotion contenue, fit passer dans un long baiser l'a-mour maternel dont son cœur était rempli pour cette enfant et lui dit: —Pour vous et votre amie Germaine, il n'y aura pas de classe, je vous donne la permission de passer cette journée ensemble. —Merci, ma bonne Mère, mais je vais aller à la chapelle d'abord. J'ai besoin de me recueillir, d'être seule un peu... Et, ce soir, je profiterai de votre permission, je ne quitterai pas Germaine. Elle partait, quand, se retournant soudain: —Quel jour dois-je vous quitter? —Demain. —Oh! déjà... Et Solange, toute secouée de sanglots, ne fit qu'un bond jusqu'à la chapelle; elle y arriva haletante de souffrance et d'angoisse. La supérieure, qui la suivait du

La Qualité prime tout

Telle a été notre règle de conduite à l'égard du

THÉ

"SALADA"

Des millions de gens le préfèrent. La qualité ne varie jamais—Essayez-le dès aujourd'hui.

Le nom CONTANT sur la couenne d'un JAMBON est une garantie de satisfaction pour votre repas de

PAQUES

EXIGEZ-LE

Le nom CONTANT sur la couenne d'un JAMBON est une garantie de satisfaction pour votre repas de PAQUES EXIGEZ-LE

ment une importante mécanique cérébrale, parce qu'elles fournissent des connaissances universelles nécessaires. Mais le but des études classiques n'est pas de préparer un chimiste, ni un ingénieur, il est de développer toutes les facultés, de les conduire au point où la spécialisation devient possible. Et cette culture générale, suivant l'expression consacrée ce sont les lettres d'abord qui la donneront, à l'enfant, elles apprennent les secrets de la forme, le sens des mots et leur agencement dans la phrase. Gymnastique intellectuelle appropriée à des forces naissantes. Puis l'effort des poètes, des moralistes et des orateurs s'applique chez le jeune homme à une matière plus humaine en modelant son goût, son imagination, son cœur, son jugement. Il ne suffit pas de pouvoir apprécier la valeur des nombres aux contours rigides, il y a celle plus subtile, plus précieuse des idées."

Enfin, M. Dupuy a parlé longuement de l'enseignement supérieur que donnent nos deux universités françaises de Laval et de Montréal. En terminant, M. Dupuy rend hommage au clergé canadien à qui nous ne saurions être assez reconnaissant pour le dévouement qu'il a toujours apporté à la matière d'Instruction publique. Il parle aussi des subventions aux collèges et des bourses d'études pour les étudiants canadiens en France.

On choisit de vrais Canadiens

Washington, 15. (S.P.C.) — La loi d'immigration américaine ne s'applique pas au Canada quant au nombre d'immigrants. Elle exige simplement que tout Canadien qui veut émigrer aux Etats-Unis doit avoir demeuré dix ans au Canada. Le but de la loi est d'empêcher l'immigration européenne par voie du Canada, et non pas d'empêcher l'entrée des véritables Canadiens. D'autre part le sénateur Willis, de l'Ohio, veut pour couper radicalement le mal fixer le quota d'immigrants canadiens à treize mille par année, et il a présenté un amendement en ce sens.

Sur le pont Taschereau

Québec, 15. (S.P.C.) — La circulation normale sera inaugurée sur le pont Taschereau l'un des deux ponts de l'île Perrot, lundi prochain.

Ce pont a été terminé l'automne dernier et réunit Dorion à l'île, et complète les grandes artères de circulation de Montréal à Toronto et de Montréal à Ottawa. Une barrière de péage sera installée du côté de Dorion et commencera ses opérations dès l'ouverture de la circulation. Le péage n'a pas été perçu durant l'hiver dernier, mais le sera dorénavant. Les taxes sont semblables à ceux du pont Victoria: \$0.25 par auto, et cinq sous par occupant et \$0.25 pour tout occupant.

Le prix pour les autres voitures variera de quinze à vingt sous, sauf pour les camions automobiles et les autobus dont le prix de passage sera fixé d'après la pesanté.

NOURYSOL

tonifie les yeux et en enrave les maladies. Employé au début par enfants ou adultes souffrant d'yeux larmoyants, affaiblis, enflammés, ulcérés; il renforce la vue. Comprend un tonique et un onguent. Se vend \$1.00 la boîte. EN VENTE CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c FIAO. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

"The Quebec, Montreal and Southern Railway Company"

A partir du mercredi, 16 avril, il y aura changement à l'horaire des trains. Le train qui part actuellement de Montréal pour Sorel et les stations intermédiaires à 7.30 a. m. tous les jours sauf le dimanche, partira à 8.30 a. m. heure normale, à dater du 16 avril.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARIEN & MARION 564, RUE UNIVERSITE TEL. 4 UP 6474

Orchestre Symphonique de Boston

CONCERT D'ARCHISTE DU GRAND CHEF D'ORCHESTRE PIERRE MONTEUX. L'animation est intense dans nos cercles artistiques. Cela est dû à la prochaine visite du plus grand orchestre symphonique en Amérique avec son illustre chef d'orchestre français Pierre Montoux, qui dirigera pour la dernière fois à Montréal l'Orchestre Symphonique de Boston dans un grand concert qui a lieu au théâtre Saint-Denis le mercredi après Pâques, vingt-trois avril. Dès la première heure, samedi matin, une foule énorme se pressait aux magasins de musique afin de faire un choix judicieux des places, afin de mieux

gouter le plus beau régal musical que nous ayons eu cette année. En plus, c'est le dernier concert de la saison que nous offre le dévoué impresario Louis-H. Bourdon, et un succès colossal lui est assuré; ce n'est que mérité, puisqu'il nous fera entendre encore une fois cet ensemble de cent huit artistes, le meilleur du genre sur tout le continent. A l'occasion des derniers concerts de la Symphonie de Boston à New-York la semaine dernière, tous les critiques musicaux s'accordent à proclamer Pierre Montoux comme étant le plus grand chef d'orchestre français qui soit venu en Amérique, aussi l'on fit une ovation à ce dernier qui dura exactement onze minutes, fait sans précédent dans l'histoire musicale de la métropole américaine; est-il nécessaire d'ajouter que les derniers concerts de Montoux à New-York resteront mémorables? (Communiqué)

GOODWIN

Nouveaux Parapluies 3.95

Les parapluies qui se voient à Paris dans le moment. Avec manches de galalithe ou bakalite de tons bois, avec bouts et ferrule assortis, boucles de cuir unies ou tressées pour le poignet, ou bracelets.

Ces parapluies sont en le bon et joli tissu "Gloria", bleu oxford, pourpre, vert, brun ou noir, avec fourreau assorti. Ils valent 5.00.

En vente mercredi à 3.95. Au rez-de-chaussée.



Force et finesse combinées. Un des Fameux Produits "VICTORIA". LAPONTE-MARTIN Limitée Montréal - Ottawa. VESSENCES "VICTORIA".

La Revue du Droit

Sommaire du numéro d'avril 1924. La Revue du Droit d'avril 1924, parue au commencement du mois, commence la publication d'une étude historique de Me J. Maréchal-Nantel, avocat, bibliothécaire du Barreau de Montréal, touchant le Barreau de notre province, depuis les origines jusqu'à nos jours. La partie qui est publiée ce mois-ci renferme des détails instructifs au sujet de la "Communauté des Avocats", fondée à Québec dans les premiers temps du régime an-

glais. Ces pages d'histoire renferment plusieurs mises au point rendues nécessaires depuis la publication des archives canadiennes et elles constituent une contribution précieuse aux annales si riches, par ailleurs, du Canada français. Dans ce numéro d'avril de la Revue du Droit, M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, juge de la Cour supérieure à Montréal, étudie les dispositions de notre code de procédure concernant l'arbitrage par avocats. Me Fernand Choquette, avocat à Québec, donne la suite et la fin de son étude sur la nouvelle loi de l'appel en matière criminelle. Suit une revue bibliographique, où il est rendu compte d'un ouvrage de Me Pierre Lepaulle, avocat à Paris, sur la "Condition des sociétés étrangères au Etats-Unis d'Amérique" et du petit livre, extrêmement intéressant du R. P. Edouard Lecompte, S.J.: (Un chrétien — sir Joseph Dubuc). Dans sa chronique intitulée "Gazette de Thémis", le secrétaire de la Revue, Me Léon Pelland, avocat à Québec, explique en détail deux jugements qui viennent d'être rendus à Québec, et dont l'un surtout intéresse les hommes d'affaires et les compagnies, puisqu'il y est question de la distribution des dividendes et des droits respectifs des grevés de substitution et des appels quant à ces dividendes. Le secrétaire résume ensuite la nouvelle loi des huit heures, première province canadienne à accorder sur ce point les recommandations de la Conférence internationale du travail de Washington. (Communiqué)

FEUILLETON DU "DEVOIR"

SOLANGE DE MORTHONE par Clément d'Othe

—Savez-vous, ma Solange, que la foi est un rayon du ciel qui nous fait voir Dieu en toutes choses; et la grâce suprême, c'est d'être soumis en tout à son bon plaisir; en tout, vous entendez bien! Et moins l'épreuve est de votre choix, plus elle a de mérite, car elle est plus sûrement du choix divin. —Alors, elle me vient directement d'en haut? dit la jeune fille avec un triste sourire. —Vous savez bien, ma chérie, que toute vie a ses épreuves; la douleur

est au berceau de l'enfant, et sans la foi rien ne peut expliquer ce mystère. Seule l'âme qui aime Jésus sait le pourquoi des larmes et les apprécie. —L'avenir me fait peur; je passe un séjour de paix dans un milieu hostile... haineux peut-être... et je n'aurai personne à qui je puisse confier mes peines. —Ma bien-aimée, vous aurez Dieu! Quand tout manque, Lui reste, et Il suffit. Du reste, j'espère bien que vous nous écririez, et je lirai dans vos missives comme jusqu'ici j'ai lu dans votre cœur... Je regrette bien que notre bon Père

regard, la voyant s'éloigner, laissa alors couler ses larmes. Elle avait besoin d'être seule, et avec les pleurs dans la voix: —O mon Dieu, dit-elle, vous me l'avez donnée, vous me la retirez! Que votre sainte volonté soit faite! Arrivée dans la jolie petite chapelle du couvent, Solange, la tête dans ses mains, laissa couler, sans même s'en apercevoir, les larmes qui l'oppressaient. Elle allait quitter cette chapelle qu'elle aimait tant, la quitter... pour toujours... et cependant elle avait aujourd'hui comme un air de fête! Le soleil pénétrait partout. C'était comme un jet de rayons lumineux filtrant à travers les vitraux, venant se jouer sur les peintures, se mêlant à l'or des colonnettes, se mirant aux étoiles parsemées, là-haut dans le bleu céleste de la voûte ogivale, se noyant à flots, avec des reflets de pourpre aux dorures du tabernacle. Là, tout serait de prisme! et c'était, au milieu de ces arcs-en-ciel sans nombre, signe symbolique de paix et de réconciliation, que Solange l'âme émeuillée, souffrait atrocement. Les larmes ne la soulageaient pas, son cœur était lourd, à ne jamais pouvoir s'alléger. Il fallait dire adieu à tout ce qu'elle

avait aimé jusqu'ici et partir pour pour ne plus revenir! Oh! l'avenir horrible qui s'ouvrait devant elle! La plupart de ses compagnes quittaient aussi ce lieu béni, mais pour aller retrouver d'autres affections... d'autres mères mais elle... elle partait seule... pour trouver quoi? La haine... elle le pressentait. Comment pouvait-on bien accueillir l'enfant, lorsque le père lui-même avait été repoussé? Non, l'orpheline ne serait pas plus aimée que la mère. Elle ne les aimerait pas, elle en était presque convaincue. C'était un sentiment qu'elle ne pouvait vaincre. Oh! si elle parvenait donc à se faire détester?... Alors on la renverrait, elle aussi! Et avec quel plaisir elle reviendrait prendre sa place dans la chère maison. Mais, soudain, relevant la tête, ses yeux rencontrèrent le Christ qui dominait le tabernacle. Ses bras étendus semblaient s'ouvrir largement pour recevoir les affligés... De ses lèvres entr'ouvertes paraissait tomber encore la sublime parole: —Pardonnez-moi mon Père, ils ne savent ce qu'ils font. Ce spectacle frappa Solange. Jamais elle n'avait vu ce Christ

(qu'elle connaissait bien cependant) avec une pénétrante expression de douleur! Son cœur en fut profondément touché; alors, oubliant ses propres souffrances, elle reporta ses pensées sur celles de son Dieu. C'était là, sans doute, que le divin Maître l'attendait. Elle établissait un contraste entre la charité divine et son égoïsme inconscient. Jésus aime ses créatures jusqu'à mourir pour elles! Il prie pour ses bourreaux impitoyables; il pardonne à ceux qui l'ont offensé davantage; il ouvre son cœur au repentir; il oublie les insultes, les blasphèmes, pour étendre son infinie miséricorde sur toute cette humanité dévouée et coupable. Et elle... que Jésus a aimée plus que beaucoup d'autres, puis-je jusqu'ici il l'a comblée de ses bontés et de ses faveurs... elle refuserait de boire le calice que lui présente cette main meurtrie et de tremper ses lèvres à la coupe amère, alors que lui, le Juste par excellence, l'avait vue jusqu'à la liè... Non, elle ne veut pas reculer; elle accepte la volonté de Dieu, et, à son exemple, elle ouvre à l'avance son cœur aux retours d'affections possibles. —O Jésus, dit-elle, mettez en mon âme beaucoup de votre resignation et beaucoup de votre amour. (t. suite)

Le journal est imprimé au No 43, rue Saint-Vincent, Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J.-B. Rochard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le lundi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

Table with 3 columns: Item, 1924, 1923. Rows include Beurre, Fromage, Oeufs.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Lamoignon et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. L'onde, 22-24 Place Jacques-Cartier.

FARINE

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include 1ère qualité, 2ème qualité, Forte.

OEUFS

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Oeufs Chanteclerc, Extra frais, Premiers frais.

BEURRE

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Crémère no 1, Crémère no 2, Crémère no 3.

En bloc toutes les qualités de beurre de vendent 1s. de plus la livre.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Fort, à la meule, Au norceau, Donix, à la meule, Au norceau, Oka.

LE SIROP D'ÉRABLE

Le sirop d'érable nouveau se vend \$2.10 le gallon et le sucre d'érable 23s. la livre.

MIEL

Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 20s. la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Miel coulé, Miel enseau de 60 livres, Blanc, local de 2 1/2 lbs, local de 5 lbs, Saumon, Saumonnette, Miel enseau.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre de Montréal font \$1.30 par 80 livres au gros. Les pommes de terre d'Indes au Québec font \$1.30 et \$1.40 par 80 livres au gros.

Une émission de la Saskatchewan

Toronto, 15 — Une émission de \$2,000,000 d'obligations, 20 ans, 5 pour cent, de la province de la Saskatchewan, a été adossée au prix de 95.879 à un syndicat composé de la Dominion Securities Corporation, de Wood, Gundy and Co., de A. E. Ames and Co. Ces obligations sont payables à Regina, Winnipeg, Toronto et Montréal.

Les obligataires de la Saguenay

Après l'assemblée des porteurs d'obligations 6 1/2 pour cent de la Compagnie de Pulpe et de Papiers d'Eau du Saguenay, hier après-midi, le comité de protection permanent s'est donné pour président M. J.-F. Boulais, et pour secrétaire M. Olivier Asselin.

Permis de construction

Voici les derniers permis de construction accordés hier à l'hôtel de ville: Rue Nicolet, quartier Hochelaga, une construction de 200 x 15, à un étage, coût, \$1,200. Propriétaire J. B. Poupart, 557 Joliette.

Lord Rothermere à Montréal

Lord Rothermere, frère de feu lord Northcliffe, est arrivé à Montréal hier et il restera quelques jours dans notre ville. Il est accompagné de M. Frank-W. Clarke, de Québec, représentant d'un syndicat anglais, dirigé par lord Rothermere, qui a acquis récemment de forts intérêts dans certaines limites canadiennes de bois de pulpe.

Nouvelle baisse du prix du sucre

Le marché local du sucre était à la baisse hier. Les raffineurs locaux ont annoncé une nouvelle baisse de 20 sous le quintal pour toutes les qualités de sucre.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Table with 3 columns: Date, Price, Rendement. Rows include 1 déc. 1923, 1 oct. 1931, 1 mars 1937, etc.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, Notre-Dame ouest, Montréal.

Table with 3 columns: Country, Price, Prime. Rows include Angleterre, France, Belgique, Italie, Suisse, Hollande, Espagne, Suède, Norvège, Danemark, Brésil, Etats-Unis.

Un taux de 10 p.c.

Londres, 16 — On mande de Berlin que le taux d'escompte de la nouvelle banque allemande d'escompte-or a été fixé à 10 p. c.

Beau succès de l'emprunt du Pacifique-Canadien

L'émission de \$12,000,000 du Pacifique-Canadien a obtenu un franc succès. En quelques heures elle a été entièrement souscrite.

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi

Les porteurs d'obligations-or, première hypothèque, à fonds de remboursement, 6 pour cent, 30 ans de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi sont convoqués pour une assemblée qui aura lieu au St-Lawrence Hall, 122, rue Craig ouest, à Montréal, le premier mai prochain, à 3 heures de l'après-midi.

Assemblée annuelle de la Canada Steamship

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Canada Steamship a eu lieu hier, M. W.-H. Coverdale, le président, occupait le fauteuil. Dans une brève allocution il a fait un examen de la situation de la compagnie en ce qui a trait au transport maritime.

LES GRAINS

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include No 1 Northern, No 2 Northern, No 3 Northern.

LEmprunt de Rotterdam

Londres, 15. — L'emprunt de la ville de Rotterdam a été conclu à New-York. Des négociations avaient été engagées ici mais les banquiers intéressés avaient décidé que ce genre d'emprunt ne devait pas être encouragé pour le moment.

Le commerce extérieur des Etats-Unis

Washington, 15. — La valeur totale des marchandises importées au cours du mois de mars est de \$319,000,000 et la valeur des marchandises exportées pendant la même période, de \$341,000,000.

LES semailles dans l'Ouest

Régina, Sask., 15 (S.P.C.) — Dans certaines régions, les travaux d'ensemencement sont commencés, mais on ne croit pas que le travail de la terre ne devienne général dans la province avant la dernière semaine d'avril ou au commencement de mai.

LA MATINÉE A LA BOURSE

UNE BONNE REPRISE DE QUELQUES-UNS DES STOCKS QUI AVAIENT FAIBLI CES JOURS D'ERNERS PARTICULIEREMENT LE MONTREAL POWER ET LE SPANISH RIVER

Le marché local a réagi pour le mieux ce matin. Hier la journée avait été particulièrement lourde et la plupart des titres qui avaient fait une apparition sur la liste avaient subi des pertes substantielles.

Le Montreal Power et le Spanish River commun ont été vendus de la liste. Le Montreal Power s'est avancé de 1 point 3-8, de 149 3-4 à 151 3-8.

Le dollar américain fait prime de 1 3-4 à 2 1-4 pour cent à Montréal; le franc français a ouvert à .0629 pour monter ensuite à .0642; La livre sterling fait à Montréal \$4.42 3-4.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, Cons. Smelting, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Dominion Steel, Laurentide, Montreal Power, Price Bros., etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Dominion Steel, Laurentide, Montreal Power, Price Bros., etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Dominion Steel, Laurentide, Montreal Power, Price Bros., etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Dominion Steel, Laurentide, Montreal Power, Price Bros., etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Dominion Steel, Laurentide, Montreal Power, Price Bros., etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Dominion Steel, Laurentide, Montreal Power, Price Bros., etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Dominion Steel, Laurentide, Montreal Power, Price Bros., etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Steel of Canada, National Brewed, Abitibi P. and P., Bell Telephone, etc.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Canadian Traction, Brompton P. and P., Cuban Cigar, Howard Smith, etc.

La visite de lord Rothermere

Québec, 15, (D.N.C.) — La visite prochaine de lord Rothermere laisse croire que le capital anglais tentera d'acquiescer les propriétés de la Saguenay Pulp Co. On affirme aussi que cette visite a trait aux travaux de construction d'une usine près de Silley. Cette usine sera construite par la Gulf Pulp & Paper Co. et servira à l'exploitation du bois de pulpe dans les limites concédées, l'an dernier, à M. Clarke dans le bassin de la Maricougan.

Les embarras de Paris

Paris, 15 (S.P.A.) — L'encombrement des rues de Paris qui a mis dernièrement en vogue l'expression "non merci j'aime mieux marcher" en réponse aux invités des chauffeurs de taxis, a incité dernièrement un journal parisien à organiser une course d'un bout à l'autre de la capitale, une distance d'environ 10 kilomètres, pour déterminer le mode le plus rapide de locomotion.

Une excursion de Pâques

Le temps exceptionnellement beau qu'il fait actuellement contribuera fortement à induire un grand nombre de gens à profiter du congé de Pâques pour aller dans leurs familles faire les quelques jours de visite qu'ils avaient remis tout l'hiver.

Inondation en Alberta

Calgary, Alberta, 15 (S.P.C.) — A la suite d'une forte tempête de neige et de pluie, plusieurs rivières du sud de la province, ainsi qu'à Calgary, inonderont les territoires environnants et causeront des dommages considérables.

Le temps

Toronto, 16 (S.P.C.) — Température probable dans la région de Montréal: Aujourd'hui et demain, beau et vents modérément frais.

UNE USINE DE FILTRATION

MM. ARTHUR SURVEYER ET C.-E. GÉLINAS SOUMETTENT UN RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DES TROIS-RIVIÈRES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE CETTE USINE ET DES AMÉLIORATIONS A L'AQUEDUC

Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — La cité des Trois-Rivières devra faire une émission d'obligations d'un montant de \$500,000 pour construire l'usine de filtration et faire les améliorations à l'aqueduc suggérées par le rapport qui a été soumis, hier soir, au conseil municipal, par l'ingénieur de la cité, M. C.-E. Gélinas, et l'ingénieur-conseil, M. Arthur Surveyer, de Montréal.

Le principe de la filtration de l'eau du Saint-Maurice a déjà été approuvé par le conseil, qui avait demandé rapport à ce sujet de MM. Gélinas et Surveyer.

L'usine de filtration comportera six lits filtrants d'une capacité de 1,000,000 gallons américains par jour, ce qui donnera une capacité totale de 6,000,000 de gallons. Le bassin d'eau filtrée aura une capacité de 400,000 gallons, ce qui portera la réserve totale disponible à environ un million de gallons américains.

Le terrain choisi pour l'emplacement de l'usine est en face du réservoir actuel et s'étend jusqu'au bord de la rivière Saint-Maurice. Les ingénieurs conseillent d'acquiescer à la cité, lorsqu'elle appropriera ce terrain, de prendre une superficie suffisante pour permettre de porter plus tard la capacité de l'usine de filtration à 12,000,000 de gallons américains.

A part du terrain, voici les estimés des travaux à être exécutés:

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Usine de filtration, Prise d'eau, Tamis, accords de réservoir, Nouvelles pompes, Contingences, etc.

En plus, le rapport porte sur les améliorations au système de distribution. Le programme tracé pour cette année comporte d'une façon générale une conduite principale d'un diamètre variant de 24 pouces à 12 pouces qui reliera l'usine de pompage avec la partie commerciale de la ville, au coût probable de \$118,000.

Pour 1925, les travaux comportent principalement le remplacement de tuyaux de petit diamètre et le raccordement, à la rue Sainte-Geneviève, de la conduite principale nouvelle à celle qui court parallèlement à la rivière Saint-Maurice. Ce programme comportera

AVEZ-VOUS \$100 à placer?

— La RENTE, guide de l'épargne et du placement, vous en indiquera l'emploi le plus profitable.

— La RENTE vous renseignera sur les valeurs du marché, municipales, scolaires et autres; notamment sur obligations lère hypothèque Baillargeon, Regent Knitting Mills, Compagnie Hydraulique de Portneuf.

— La RENTE, publiée par la Compagnie des éditions de la Rente, est adressée sur demande, aux frais de

Versailles Vidricaire Boulais BANQUIERS MONTREAL - TROIS-RIVIÈRES - QUÉBEC BUREAU-CHEF: Imm. Versailles, Montréal. Tél.: Main 7080

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante centes (\$2.50) par action pour le trimestre finissant le 31 mars 1924, a été déclaré sur le capital-action payé de la compagnie et sera payable le 1er mai 1924, aux actionnaires inscrits au registre, le 21 avril 1924 à 4 heures p.m.

Par ordre du bureau, PATRICK DUBÉ, Secrétaire-trésorier

14 avril 1924.

égale la pose d'un certain nombre de valves dans le but de permettre de faire des réparations sans mettre hors de service une trop grande section du réseau. Une somme de \$33,700 devra être appliquée à cette fin.

Le plus gros rubis

Delhi, 15 (S.P.A.) — Le vice-roi des Indes a investi son Altesse le Nawab de Bahawalpur, des pleins pouvoirs de souverain. Le Nawab est âgé de 19 ans, et pendant sa minorité, l'Etat de Bahawalpur était régi par un conseil de régence.

Pour l'occasion le nouveau souverain portait les fameux bijoux de Bahawalpur, qui comprennent le plus gros rubis du monde, et qui sont estimés à deux cents millions de dollars.

Geo. Beausoleil & Cie BONDS - OBLIGATIONS 112, rue Saint-Jacques - MONTREAL

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUS LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVÉ: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne annuelle.

NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.

IMPRESSEMENTS: — 50 sous.

CARNET MONTAIGN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 20 sous par insertion.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chiffres, rubans, papier carbone, Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

MAISON A LOUER

Christophe-Colomb, 2620-2640, près Beaubien, 10 chambres, planchers de bois franc, fini moderne. S'ad. Campeau et Denis, tel. Main 0390.

A LOUER

Fabre 446 — 7 pièces, chaud, éclairé, paroisse St-Stanislas, près Boul. St-Joseph. Tel. Atlantic 5650W.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par O. Tremblay, No 822, St-Denis, pour permission d'installer un réservoir à gazoline, sur le lot du cadastre No 342, subdivisions Nos 345-46-47-48, du quartier Ahuntsic, coin s.-o. St-Laurent et Port-Royal.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à: RENE BAUSET, Greffier de la Cité. Montréal, 11 avril 1924.

AVIS

DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par J. M. Pritchard, No 243 Hampton, pour permission d'installer un réservoir à gazoline, sur le lot du cadastre No 1185, du quartier St-Georges, No 25 Cité Connelley.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à: RENE BAUSET, Greffier de la Cité. Montréal, 11 avril 1924.

AVIS

DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par A. Julien, No 911 Notre-Dame, pour permission d'installer un réservoir à gazoline, sur le lot du cadastre No 1163, du quartier Ste-Anne, No 914 Notre-Dame ouest.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à: RENE BAUSET, Greffier de la Cité. Montréal, 11 avril 1924.

AVIS

DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par L. Labelle, No 1700 St-Dominique, pour permission d'installer un réservoir à gazoline, sur le lot du cadastre No 131, du quartier Laurier, No 1700 St-Dominique.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à: RENE BAUSET, Greffier de la Cité. Montréal, 11 avril 1924.

Dividendes déclarés

Canadian Converters. — 1 3-4 p. c., payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 30 avril.

LA VIE SPORTIVE

UN RECORD MONDIAL EST ÉTABLI PAR ERN. CADINE

Le protégé de Antons Celle a fait un arraché des deux mains de 259 livres hier soir au Saint-Denis au cours de son match avec Arthur Giroux — Notre homme fort local se blesse à l'épaule et ne peut continuer — Bel esprit sportif du Français — Le résultat de la rencontre

La rencontre entre Arthur Giroux et Ernest Cadine, qui a eu lieu hier soir s'est malheureusement terminée d'une façon peu satisfaisante pour les amateurs de poids et haltères, car notre héros canadien a été victime d'un accident dès le commencement du match et il a dû abandonner.

L'athlète français n'a cependant pas désappris les quelques centaines de spectateurs présents car il exécuta tous les tours inscrits au programme et il a su démontrer qu'il était un athlète parfait et un homme doué d'une force extraordinaire. Sa performance et son bel esprit sportif lui ont valu les acclamations de tous les spectateurs, même des plus chauds partisans du protégé de MM. Lavigneur et Masson.

Il est malheureux que Giroux se soit blessé à l'épaule en exécutant le deuxième tour, car sans cet accident fâcheux, la rencontre aurait été fort intéressante et probablement assez contestée, mais en toute justice pour le champion des olympiades d'Anvers, nous croyons pouvoir dire que le Français se serait sorti vainqueur.

En voulant développer une barre à sphères des deux mains, Giroux s'est demis l'épaule droite et le Dr Ammond, gendre du regretté Louis Cyr, dut être appelé auprès de notre homme fort local pour lui prodiguer ses soins.

Cadine en plus d'avoir fait des pressions dignes d'éloges a pu établir un nouveau record mondial dans l'arraché des deux mains. Cadine mit au bout des bras le joli poids de 259 livres battant ainsi le record de Vasseur, qui était de 253 3/4 livres.

Cadine est venu bien près d'établir un autre record mondial dans le lever de terre des deux mains lorsque le protégé de Antons Celle tenta de soulever 576 livres alors que le record est de 573 1/2 établi par Paquette. Cadine est venu à un cheveu de réussir son essai, mais il a semblé avoir mal calculé son temps.

LES OFFICIERS DU MATCH

L'arbitre de la rencontre d'hier soir était M. William Leber, tandis que les autres officiers étaient les suivants: Juges, Donat Plourde et Philippe Fournier; peseur officiel, Armand Dupras; vérificateurs des pesantiers, les chefs Pierre Bélanger et Dan Lorrain.

UNE RENCONTRE EN PERSPECTIVE

Plusieurs hommes forts étaient présents au match d'hier soir, en l'absence de M. Hector Décarie et l'homme fort de St-Henri est allé serrer la main à Cadine, après la soirée et il a même laissé entendre qu'il était prêt à conclure une rencontre avec le vainqueur du match. Ces deux héros doivent se rencontrer aujourd'hui même, afin de discuter la possibilité d'un match.

LES TOURS DE FORCE

Voici le rapport de la levée des livres par tour:
1er tour consistant à développer deux haltères séparées; les lever jusqu'aux épaules, temps d'arrêt, et les développer aux bords des bras sans secousse. 1er essai: Giroux,

215 1-2; Cadine, 1 99 livres; 2e essai: Giroux, 221 1-2; Cadine manqua son élan et rejette les haltères par terre. Au 3e essai Giroux leva un poids plus lourd mais pour un défaut quelconque le gérant de Cadine déclare qu'il ne peut accepter ce 3e essai. On en resta là et Giroux est vainqueur du premier tour, avec le résultat suivant: Giroux 221 1-2 et Cadine 199.

2e tour consistant en un arraché d'une main. Il fallait lever une haltère longue d'une main et sans arrêt la lever au bout du bras. 1er essai: Cadine, 165 livres; Giroux, 152 livres; 2e essai: Cadine, 176 livres; Giroux, 161 1-2; 3e essai: Cadine, 186 3-4; Giroux manqua en sautant trop en avant et se blesse à l'épaule. 4e essai: Cadine, 192 1-2; Giroux ne peut lever à cause de son épaule. Cadine est vainqueur du deuxième tour par une majorité de 31 livres.

Le troisième tour consiste à lever une haltère longue des deux mains jusqu'aux épaules, un temps d'arrêt et sans secousse les lever au bout du bras. Giroux essaie encore une fois et manque. Il se retire pour se faire froter l'épaule. Cadine fait une série d'essais qui se résument comme suit: 1er, 193 livres; 2e, 203 1-2 livres; 3e, 207 livres; 4e, 211 livres; 5e, 215 livres; 6e, 219 livres; 7e, 223 livres; 8e, 227 livres; 9e, 231 livres; 10e, 235 livres; 11e, 239 livres; 12e, 243 livres; 13e, 247 livres; 14e, 251 livres; 15e, 255 livres; 16e, 259 livres; (record mondial officiel établi).

Le cinquième tour consistait à lever une longue haltère des deux mains jusqu'aux épaules sans toucher le corps et de là la jeter au bout des bras. 1er essai, 286 1-2; 2e essai, 297 1-2; 3e essai, 308 1-2; 4e essai, 314 livres. A ce moment, Giroux revient, il essaie encore mais inutilement. Il se retire définitivement.

Le sixième tour consiste à jeter deux haltères séparées au-dessus de la tête. 1er essai, 245 1-4; 2e essai, 257 livres.

Le septième tour consiste à prendre une barre de terre, hauteur maximum 9 pouces, d'une seule main, se redresser avec sans que la barre touche les genoux ou les cuisses, saut après complet rétablissement à la position normale du corps, les jambes tendues et maintenir la barre. Cadine, 1er essai, 325 livres, gauche et droite; 2e essai, 371, droite; 3e essai, 403, droite.

Le huitième tour consiste à lever une haltère longue des deux mains jusqu'à la ceinture. A ce dernier tour, Cadine essaie d'établir un record mondial mais il ne peut réussir. 1er essai, 525 livres; 2e essai, (record non établi). Cadine manqua son haltère pesant 576 livres. Total: Giroux, 383 livres; Cadine, 2,353 livres, lui donnant une majorité officielle de 1,970 livres.

Bourdeau un jeune du National qui s'était distingué l'an dernier en gagnant le championnat junior à 100 livres, fera ses débuts dans une classe un peu plus lourde, 108 livres. Il fera face à Labelle, du Ste-Brigide.

Cette séance que le National a organisée permettra à ceux qui doivent prendre part bientôt aux championnats du Canada et aux éliminatoires olympiques. Les amateurs de boxe ne devront pas manquer de voir les meilleurs boxeurs amateurs de Montréal aux prises.

DES PRIX POUR TOUS

Afin d'encourager les athlètes qui prennent part à ses tournois, le National a décidé d'offrir des récompenses à tous, aux vainqueurs comme aux perdants. Le vainqueur de chaque combat recevra une paire de bottines pour l'arène et le perdant un protecteur. Beaucoup de boxeurs amateurs n'ont pas les moyens de se payer tous les articles nécessaires pour la pratique de leur sport favori. Le National leur fournit l'occasion de gagner deux des articles les plus indispensables en même temps que les plus indispensables.

DES SIEGES RESERVES

Il reste encore de bons billets au contrôle de la Palestre. On peut en réserver par téléphone. Rappelons que le National, à la demande d'un bon nombre d'amateurs, a décidé de réserver un certain nombre de sièges au lieu de laisser tous les sièges libres comme pour les séances précédentes. De plus, le National a maintenant à sa disposition pour la salle du gymnase une estrade démontable, à gradins, qui permet à tous les spectateurs d'avoir une vue parfaite de l'arène.

Stribbling gagne en sept rondes

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

Phadelphie, 15. — Young Stribbling a remporté un "knockout" technique sur Tex McEwan, d'Ontario, à la septième ronde d'un combat qui était limité à dix reprises. L'arbitre Lew Halley, constatant que McEwan n'était pas de taille pour Stribbling ordonna la bataille.

L'OUVERTURE DE LA SAISON DE BASEBALL

LES SERIES DE 1924 DANS LES LIGUES AMERICAINES ET NATIONALES SERONT INAUGUREES AUJOURD'HUI, AUX ETATS-UNIS.

New-York, 15. — Les clubs des ligues majeures de baseball inaugureront aujourd'hui leur saison de 1924.

Les amateurs de l'est et de l'ouest attendent avec anxiété l'heure où l'arbitre criera "Au jeu!" marquant ainsi l'ouverture de la saison qui mettra en présence les forces des ligues Nationale et Américaine dans la lutte pour le championnat du monde qui ne se terminera qu'en septembre prochain.

On pronostique une bonne température pour les parties d'ouverture et tout indique que les amateurs se rendront en très grand nombre pour les cérémonies inaugurales. L'intérêt est plus grand que jamais dans les parties de la ligue et l'on prévoit une assistance monstre pour aujourd'hui qui se maintiendra au cours de toute la saison, apportant avec elle une grande prospérité qui dépassera le record des séries mondiales.

Les distributions ont été choisies pour les premières escarmouches. Les équipes qui s'entraînent déjà depuis trois semaines seront mises réellement à l'épreuve. Mais dans la majeure partie des cas, les anciennes équipes seront confrontées par les nouveaux recrues.

La lutte principale cette année est bien définie: les sept clubs de chaque ligue veulent déloger les puissants Giants ou Yankees de leurs ligues respectives dans lesquelles ils sont champions depuis trois ans. Ces deux clubs, de leur côté, chercheront à conserver une quatrième année encore le championnat qu'ils ont si durement conquis.

Les Yankees, champions du monde, sont encore les gros favoris dans la course vers le championnat de la ligue américaine. Le Detroit, avec une batterie bien améliorée, présentera une solide attaque, mais il fera preuve de faiblesse autour du deuxième but. Cleveland présente une solide équipe au bâton avec une défense raisonnable au champ. Ce sont là les deux clubs qui paraissent le mieux en mesure de faire face aux Yankees qui comptent sur leurs lanceurs et sur la force de Babe Ruth pour gagner un nouveau championnat.

Les Athletics et les Sed Sox, deux clubs considérablement améliorés, et les Browns de St-Louis, pourvu que George Sisler retrouve son ancienne forme, promettent d'être de formidables facteurs, mais les Washington et les White Sox, sous de nouvelles gérances, n'ont pas fait assez de preuves pour être classés parmi les aspirants au championnat.

On compte aussi que les Giants finiront en tête de leur ligue et laisseront entrevoir la réalisation d'un rêve cher à McGraw: le championnat mondial. Voilà trois ans que son club décroche le championnat de sa ligue, mais il ne peut réussir à s'assurer le championnat mondial. Les champions de la ligue nationale ont une plus dure tâche à accomplir que n'importe quel autre club par suite de sa réorganisation de ses batteries et de ses joueurs de champ. Ils auront beaucoup plus à faire que les Yankees.

Les Reds de Cincinnati, possédant les meilleurs de la ligue, mais dépourvus des tactiques agressives de McGraw, et les Pirates de Pittsburgh, organisation puissante et possédant aussi d'excellents lanceurs, se placent parmi les aspirants sérieux au championnat de la Nationale. A leur suite, l'opinion place les clubs de Chicago, une solide et agressive organisation qui a constamment monté depuis quelques années et les deux frappeurs des Cardinals, de Saint-Louis, se placent dans la course pour le titre de champions de la ligue. Les Braves, de Boston, renoués sous la direction de Dave Bancroft, sont aussi considérés comme le "dark horse" de la série.

Brooklyn et Philadelphie ne semblent pas devoir dépasser les rangs de la seconde position. Où ils jouent aujourd'hui: Ligue américaine

New-York à Boston. Philadelphie à Washington. St-Louis à Chicago. Cleveland à Detroit.

Ligue Nationale

Brooklyn à New-York. Boston à Philadelphie. Pittsburgh à Cincinnati. Chicago à St-Louis.

JOUTES D'HIER

Le résultat des joutes d'exhibition a été comme suit: A Baltimore, Md.: Boston, Nat. 4 8 0 Baltimore, Intern. 2 6 0

A Waterbury, Conn.: Toronto, Intern. 1 6 1 Waterbury, Eastern 0 2 1

Longueuil vs Amis du Plaisir

Dimanche après-midi, Les Amis du Plaisir ont remis la visite du Club Longueuil en allant jouer sur leurs allées, à Saint-Lambert. Les deux premières parties furent gagnées par l'équipe du Longueuil avec une avance de 31 points; mais comme le gagnant devait être le club remportant le plus grand total de points pour les trois parties, les Amis du Plaisir gagnèrent la troisième en remportant un joli victoire par 46 points de majorité.



Dans les Cigares WHITE OWL vous avez la qualité et la valeur 3 pour 25

Manufacturé par "General Cigar Co. Limited" "IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA LIMITED" Seuls Distributeurs

Table with 4 columns and 3 rows of scores for Dempsey, Préfontaine, and LES AMIS DU PLAISIR.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Table of tramway schedules for various lines including Côte-St-Paul, Lachine, and St-Laurent.

CHOSSES MUNICIPALES

UN COMPTAGE DANS ST-LOUIS

LE JUGE MARTIN ACCORDE A M. JOSEPH MURPHY SA REQUÊTE D'UN NOUVEAU COMPTAGE OFFICIEL DU SCRUTIN DANS LE QUARTIER SAINT-LOUIS. LA PROCLAMATION DE L'ELUS

Le greffier de la ville a proclamé d'abord le nouveau maire de Montréal, M. Charles Duquette et vingt échevins pour les quartiers qui ont été le théâtre d'une élection. Seul un échevin ne l'a pas été; c'est M. Joseph Schubert, du quartier Saint-Louis, à cause d'un nouveau comptage officiel que son adversaire M. Joseph Murphy, a demandé en Cour supérieure.

Personne ne conteste l'élection ni pour la mairie ni pour les autres sièges à l'échevinage, et le greffier recevra aujourd'hui leur serment d'office. Les quatorze élus par acclamation ont déjà rempli cette obligation, les vingt autres échevins, dont les noms suivent, le feront aujourd'hui, en même temps que le maire Duquette:

- List of names: Quartier Ville-Marie, M. Joseph Adélar, A. Brodeur, Quartier Crémazie, M. Julius Levine, Quartier Saint-Jacques, M. Damase Gendreau, etc.

NOUVEAU COMPTAGE

M. Joseph Murphy, candidat dans le quartier Saint-Louis, a réclamé un nouveau comptage en Cour supérieure, hier après-midi. Le juge-en-chef Martin le lui a accordé séance tenante et a chargé le juge Bruneau de procéder à la vérification du scrutin, aujourd'hui à 2 heures. Toutes les boîtes du scrutin du quartier Saint-Louis, au nombre de trente-neuf, ont été transportées à la Cour de pratique, afin de ne rien retarder.

La majorité de M. Joseph Schubert est de 52 voix seulement et M. Murphy espère bien déplacer le vote en sa faveur à cause des irrégularités qu'il prétend avoir été commises dans certains bureaux de vote. M. Murphy déclare dans sa requête que des bulletins marqués ou maculés n'ont pas été rejetés mais comptés en faveur de son adversaire.

Le juge Bruneau veut présider au comptage et l'expédition dans l'après-midi d'aujourd'hui, afin de rendre jugement ce soir. Si les procédures se prolongent jusqu'à demain, la première séance officielle du nouveau conseil qui est fixée à demain ne pourra pas avoir

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

J. PAUL VERMETTE AUDITEUR et ADMINISTRATION GENERALE

ARCHAMBAULT & MARCOTTE AVOCATS

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L. AVOCAT

CARTIER ET BARCELO AVOCATS

ARTHUR LALONDE AVOCAT PROCUREUR

ST-GERMAIN, GUERIN & PAYSAND AVOCATS

JEAN-C. MARTINEAU AVOCAT ET PROCUREUR

A. S. ARCHAMBAULT, C.R. AVOCAT

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCIÉ

PETRIE, RAYMOND & CIE COMPTABLES CERTIFIES

DR AD. L'ARCHEVEQUE DENTISTE

LEBLOND DE BRUMATH 259, RUE ONTARIO EST

INSTITUT LAROCHE ENRG. Cours classique — Brevets

LA SEULE DU GENRE AU CANADA

AUTOMOBILE POUR VOTRE TAXI Plateau 5136

NOTAIRE L.-D. CLEMENT

CHS ARCHAMBAULT NOTAIRE

HORACE LIPPE NOTAIRE

RELEIERS ET REGLEURS RELIEURS & REGLEURS

RELEIERS & REGLEURS CONSTANTINEAU, PELLETIER

DR J.-M.-E. PREVOST Des hôpitaux de Paris, Londres

DR A. DESJARDINS Médecin de l'Institut Ophthalmique

DR ALBERIC MARIN 295, RUE SAINT-DENIS

DR GABRIEL LAMBERT Spécialiste pour le Diabète

La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers-Importateurs

I.-S. LAFLEUR, LTEE FERRONNIERES, PERCIERS, ETC.

ASSURANCE Normandin & Desrosiers

The Modern Rubber Stamping Works Co. Limited

lieu, car, à cette première séance le conseil au complet doit être présent. Et M. Schubert n'a pu être convoqué, parce qu'il n'a pas été proclamé élu et qu'il n'a pas prêté son serment d'office.

L'aqueduc de Verdun L'ingénieur sanitaire de Verdun a annoncé aux conseillers municipaux de Verdun, réunis hier sous la présidence du maire Leclair, que son analyse de l'eau de l'aqueduc démontre une pureté quasi

L'ANCIEN TRESORIER PROVINCIAL D'ONTARIO EST ARRETE

On accuse M. Peter Smith de concussion — Il est remis en liberté sous un cautionnement de \$100,000

Toronto, 15 (S.P.C.) — Comme il refusait, sur l'avis de son avocat, de faire de déclaration ou de déposition devant le comité des comptes publics de la législature ontarienne, M. Peter Smith, trésorier provincial dans le dernier gouvernement agraire, a été mis sous arrêt à 2 heures hier après-midi.

Cet événement inattendu se produisit lorsque M. Smith eut dit qu'il s'était présenté devant le comité ce matin prêt à rendre témoignage mais qu'après avoir entendu MM. Nash et McHattie déposer au sujet de ses transactions avec la banque de Stratford, son avocat lui avait conseillé de ne pas faire de déclaration.

"Vous refusez de rendre témoignage devant ce comité?" demanda le président Finlayson.

"Oui", répondit M. Smith.

"Alors, reprit M. Price, la Couronne s'en mêlera et l'affaire ne relève plus de ce comité."

M. Smith fut arrêté sous l'accusation d'avoir volé le gouvernement.

L'accusation portée contre M. Peter Smith se lit comme suit: "Conspiration avec un certain Andrew Peppall pour voler le gouvernement ontarien en prenant secrètement des commissions sur des achats d'obligations exemptes de l'impôt sur les successions".

M. Smith serait remis en liberté sous un fort cautionnement.

M. Smith s'apprêtait à quitter comme les autres les couloirs de la Chambre lorsqu'un agent de police l'accosta et le pria de le suivre au bureau de l'inspecteur de police Williams.

Quelques minutes après, on annonça aux journaux que M. Smith était en état d'arrestation. Ceci se passait vers deux heures.

A LA LEGISLATURE ONTARIENNE

La prorogation aura lieu jeudi — L'arrestation de l'ancien trésorier provincial, M. Peter Smith, passe inaperçue à la Chambre

Toronto, 15 (S.P.C.) — La dernière séance de travail pratique de la législature ontarienne a eu lieu hier après-midi, dans le calme le plus parfait. La prorogation aura lieu jeudi prochain.

Bien que M. Peter Smith, trésorier sous le gouvernement Drury, ait été arrêté hier après-midi, sous l'accusation de concussion, rien n'a paru en Chambre. M. Manning Doherty, le chef progressiste, a parlé de son ancien collègue comme d'habitude. Il a présenté une motion pour demander que le comité parlementaire qui enquête présentement dans cette affaire, fasse une enquête approfondie dans tous les départements afin que toute erreur et toute malhonnêteté soient mises à

jour. Les progressistes, affirme M. Doherty, veulent avant tout que justice soit faite. Le chef progressiste déclare ensuite que le comité a montré toute la loyauté désirable et qu'il en a été des plus satisfaits. Il croyait que M. Smith allait saisir l'occasion de venir se justifier, que lui avait préparée le comité, mais il a jugé bon d'agir autrement.

Le premier ministre remercie M. Doherty du témoignage désintéressé qu'il a rendu au comité parlementaire et déclare qu'il ne peut faire sieger indéfiniment le comité. Toutes les malhonnêtetés seront poursuivies, s'il s'en trouve, dit M. Ferguson, mais nous ne tiendrons évidemment pas compte des erreurs techniques de bonne foi.

LES OBSÈQUES D'HUGO STINNES

Elles ont eu lieu hier, très simplement

Berlin, 15 (S.P.A.) — Les funérailles de Hugo Stinnes, le grand industriel et financier allemand, ont eu lieu hier dans une grande simplicité. Le corps a été conduit au four crématoire accompagné de mélodies rendues par la fanfare des mineurs.

L'apologie du défunt fut faite par le Rév. Dr Conrad, qui avait fait le

sermon aux funérailles de l'impératrice d'Allemagne, et il y eut plusieurs discours par des amis et des employés du défunt.

Il assistait aux funérailles, un grand nombre de financiers et d'industriels, des représentants de l'étranger, le vice-chancelier Jarres, le ministre des finances Luther et le ministre de l'économie Hamm.

des rapports sont envoyés par la poste avec le paiement en chèques; cela simplifie le travail et décongestionne d'autant les guichets des percepteurs. D'ici la fin du mois, les sommes vont affluer, car l'on s'attend à recevoir un million par jour.

Les grandes compagnies comme les particuliers attendent pour la plupart aux derniers jours avant de faire les déboursés obligatoires. C'est leur droit, mais les percepteurs souhaitent qu'ils s'exécutent au plus tôt.

L'impôt sur le revenu

L'inspecteur général de la perception de l'impôt sur le revenu vient de régler les contribuables de Montréal de régler leurs redevances d'ici à la fin d'avril, dernier délai légal, sans quoi des procédures rigoureuses leur seront imposées. Le leur reste encore douze jours juridiques pour s'acquitter de ce devoir.

Depuis le 1er avril, le bureau de la perception s'est multiplié pour répondre à toutes les demandes. Fort heureusement, les trois quarts

LA NAVIGATION

M. McNab nommé à Québec

IL REPRESENTERA LA MARINE MARCHANDE CANADIENNE DANS CE PORT ET ENTRERA EN FONCTION LE PREMIER MAI PROCHAIN — UNE CARTE GAISSON D'IMMIGRANTS DES ILES BRITANNIQUES ARRIVERA A LA FIN DE CETTE SEMAINE — LE DEPLACEMENT DES NAVIRES

Comme beaucoup de navires de la marine marchande canadienne feront relâche à Québec, cet été, on a nommé comme représentant dans ce port M. G.-K. McNab, et celui-ci entrera en fonctions le 1er mai prochain.

D'Angleterre et d'Irlande nous arriveront, à la fin de cette semaine, cinq cent quatre-vingt-dix immigrants, dont quatre-vingt-dix sont des enfants. Ils font la traversée sur le Montclare, du Pacifique-Canadien, et chacun touchera en arrivant à St-Jean, la gratification de quinze dollars du gouvernement canadien. Ce dernier arrivera du Montclare à St-Jean marquera la fin de la saison d'hiver pour les paquebots du Pacifique-Canadien.

La Clyde Steamship Line est à faire construire deux paquebots dont chacun coûtera deux millions et qu'elle affectera à son service entre New-York, Charleston et Jacksonville. Elle en a accordé le contrat à la Newport News Shipbuilding & Drydock Company, qui devra faire l'ouvrage en quatorze mois.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le Regina, de la ligne White Star-Dominion, venant de Liverpool et de Belfast et en route pour Portland, fera escale à Halifax jeudi.

L'Antonia, de la ligne Cunard, est parti d'Halifax, hier midi, pour Plymouth, Cherbourg et Londres.

Le Metapama, du Pacifique-Canadien, parti de St-Jean, est arrivé à Glasgow dimanche.

Le Montclare, du Pacifique-Canadien, est parti de Greenock pour St-Jean, le 11 avril.

L'Albania, de la ligne Cunard, parti de Southampton et en route pour New-York, a fait escale à Halifax hier.

Le Canada, de la ligne White Star-Dominion, venant de Portland et d'Halifax, est arrivé à Liverpool hier.

Le Majestic, de la ligne White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, arrive à New-York aujourd'hui.

Le Dante-Alighieri, de la compagnie McDonnell and Truda, venant de Palerme, via Halifax, arrivera à New-York demain.

Le United-States, de la ligne Scandinavian-American, venant de Copenhague, via Halifax, arrivera à New-York demain.

Le Cleveland, de la ligne des Etats-Unis, venant de Hambourg et de Cherbourg, arrivera à New-York vendredi.

Le Fort-Victoria, de la ligne Furness-Bermuda, venant des Bermudes, est arrivé à New-York hier.

Le Berengaria, de la ligne Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg, arrivera à New-York vendredi.

LE REMANIEMENT DES COMTES

LE COMITE NOMME A CETTE FIN A TENU SA PREMIERE SEANCE HIER — DIFFICULTES QUI L'ENCONTRE

Ottawa, 15 (S.P.C.) — A sa première séance, hier, le comité parlementaire du remaniement de la carte électorale a pris la décision de prendre séparément la question des circonscriptions urbaines et rurales de Québec, Ontario et Manitoba.

M. E.-M. MacDonald, ministre de la défense nationale, qui a de nouveau été élu président, a déclaré que le gouvernement se proposait de laisser toute la question du remaniement au comité qui pourra concilier tous les partis. Il suggère la création de sous-comités pour chaque province ou groupe de provinces.

M. Donald Sutherland, conservateur, South-Exford, partage l'idée des sous-comités, mais déclare que la principale difficulté en Ontario fut l'année dernière la question de fixer une unité de représentation pour les villes. Cela est nécessaire avant de décider combien il faudra fusionner des comtés ruraux.

M. Alfred Speakman, progressiste, Red Deer, suggère que l'unité de représentation choisie pour les villes, s'applique seulement à Ontario, Québec et Manitoba.

La suggestion fut provisoirement acceptée, et il fut décidé de tenir une réunion du comité général aussitôt après Pâques, afin d'établir le principe de la représentation urbaine dans les trois provinces mentionnées. Il fut aussi convenu que les sous-comités seraient formés de la même manière que l'an dernier.

Le comité a reçu deux requêtes demandant des arrangements spéciaux au sujet du remaniement. L'Association politique des Fermiers unis de Dufferin demande que le nom de Dufferin soit conservé, tandis que le Board of Trade de Preeceville, Saskatchewan, préconise l'établissement d'un comté sous le nom de Preeceville, comme subdivision du comté de Mackenzie.

Dépôt à la poste de bonne heure

Lorsqu'un homme d'affaires entreprenant s'aperçoit qu'il a l'occasion de faire une vente importante, il n'attend pas que son concurrent le devance. Il est ordinairement prêt le premier et cherche à attirer les affaires de son côté. Lorsqu'un client entre dans son magasin, il s'empresse de le servir et lui livre promptement les marchandises qu'il achète. Ce même homme d'affaires serait sans doute surpris d'apprendre qu'il y a une catégorie de clients qui ont lieu de se plaindre de ses retards, beaucoup de ventes qu'il perd par sa négligence et enfin de nombreux

CONTRE L'EMBARGO SUR LE BOIS DE PULPE

Le mémoire des manufacturiers américains contre l'embargo, qui a été rédigé par M. Aimé Geoffrin, vient d'être déposé devant la Commission Royale — L'embargo serait inutile au point de vue de la conservation des ressources forestières.

Ottawa, 15 (S.P.C.) — Me Aimé Geoffrin, représentant des manufacturiers de pâte mécanique et de papier des Etats-Unis, a présenté à la commission royale qui est à rédiger son rapport au sujet de l'embargo sur le bois de pulpe, un mémoire exposant les raisons qui militent contre l'imposition de cet embargo.

Ce mémoire affirme que près de 90 pour cent des forêts du Dominion appartiennent au domaine public, tandis que dans la province de Québec, d'où proviennent la plupart des exportations de bois, 90 pour cent des forêts appartiennent à la Couronne. Etant donné que dans la plupart des provinces, il y a un embargo sur l'exportation du bois de pulpe des terres de la Couronne, cet embargo affecterait moins de dix pour cent des forêts, car le bois exporté provient uniquement des terres des colons et des coupes des manufacturiers américains.

L'embargo n'affecterait que 1.7 pour cent de la coupe totale du bois, si les terres des cultivateurs et des colons étaient exemptées de l'embargo tel que stipulé par l'arrêté

ministériel passé l'an dernier.

Comme cette interdiction exempte les contrats passés avant le 15 juin 1923, pour une période de dix ans, le pourcentage réel de tout le bois coupé que l'embargo affecterait serait de cent à cent cinquante mille cordes par année. Au point de vue de la conservation des forêts, par conséquent, cet embargo serait absolument inutile.

Les faits prouvent d'ailleurs que les manufacturiers américains ne s'établissent pas au Canada. Les usines de pâte mécanique et de papier s'établissent aux Etats-Unis et au Canada partout où se trouvent des sites convenables et de conditions avantageuses, mais la croissance de cette industrie dépend des lois économiques et non de la législation, dit le rapport.

Le transport des usines américaines au Canada, ajoute le mémoire, comporterait l'abandon de grands établissements aux Etats-Unis ou leur reconstruction au Canada. Les manufacturiers américains préféreraient alors trouver de nouvelles sources d'approvisionnement aux Etats-Unis ou dans les pays scandinaves.

CE QUE VEULENT LA RUSSIE ET LA GRANDE-BRETAGNE

Le premier ministre MacDonald définit le but des conférences anglo-russes qui se tiennent actuellement à Londres — Les soviets cherchent un encouragement politique et de l'aide financière et les Anglais désirent de bonnes relations et la reconnaissance des obligations internationales

Londres, 15 (S.P.A.) — Dans son discours de bienvenue à la délégation russe, le premier ministre anglais, M. MacDonald a défini le but poursuivi par la présente conférence: "Vous voulez un encouragement politique et de l'aide financière et nous voulons de bonnes relations et la reconnaissance des obligations internationales".

Le ministre anglais a fait remarquer qu'aucun prêt ne pourra être accordé par l'Etat, mais que la Russie devra négocier avec les banques privées; d'où nécessité pour la délégation russe d'inspirer une entière confiance à la population de Grande-Bretagne.

L'Angleterre ne veut recouvrer de la Russie que les montants avancés par les particuliers à cette dernière. L'Angleterre ne réclame aucunement l'ancienne dette de l'Empire de Russie (\$26,000,000), ni la dette de guerre (\$650,000,000) qu'elle considère comme dettes de guerre contre lesquelles la Russie peut opposer ses propres réclamations. Mais elle veut la reconnaissance des dettes privées qui se chiffrent ainsi: titres municipaux russes détenus par les particuliers \$14,000,000; dommages causés aux propriétés commerciales en Russie, \$350 millions; et dommages personnels, \$800,000. Le gouvernement anglais n'acceptera pas de contre-reclamations concernant ces dettes.

Contre l'admission des Japonais

Le Sénat américain rejette une clause qui reconnaissait au gouvernement de Tokio le droit de refuser l'émigration de ses coolies aux E.-U.

Washington, 15 (S.P.A.) — Le Sénat a répondu à la protestation de l'ambassadeur Hanihara contre la clause d'exclusion des Japonais dans le bill d'immigration en votant 76 à 2 contre la reconnaissance de l'accord avec le Japon sur l'immigration.

Cette décision assure l'adoption de la clause par le Sénat par une immense majorité. On ne sait quel aurait été le résultat du vote sans la lettre de l'ambassadeur, mais il est certain qu'elle a servi à changer le vote d'un certain nombre de chefs de l'administration, dont le sénateur Lodge, président du comité des affaires étrangères.

Les sénateurs n'ont pas gardé cette fois la retenue habituelle lorsqu'il s'agit de ces questions internationales. Ils parlèrent carrément. Ils déclarèrent qu'en raison des graves conséquences annoncées par la lettre de l'ambassadeur, il n'y avait qu'une chose à faire pour eux, faire comprendre une fois pour toutes que l'immigration est une question de politique intérieure et qu'aucune puissance n'a le droit d'intervenir à ce propos.

Est-ce une manœuvre de Pinchot?

Le "Herald-Tribune" laisse entendre que le gouverneur de la Pensylvanie désire supplanter Coolidge à la prochaine élection présidentielle, en demandant une enquête sur l'administration de la loi de prohibition

New-York, 15 (S.P.C.) — Un correspondant du Herald Tribune, de Washington, signale une situation des plus amusantes. Selon lui, le gouverneur Pinchot, de la Pensylvanie, ferait des menées pour supplanter Coolidge, en vue des élections présidentielles. Comme tous les Etats ont donné jusqu'ici au président Coolidge, un appui marqué, Pinchot voudrait le discréditer, en demandant une enquête sur l'administration de la loi de prohibition. Dans ce but il a recommandé le

choix de Francis J. Heney comme conseil légal du comité qui mène présentement une enquête sur les départements du revenu intérieur. Comme il y a des scandales des plus probables à y pêcher, Pinchot en jetterait le discrédit sur le président actuel.

Le gouverneur a désignéusement nié ces cancan. Il a déclaré que comme tout honnête citoyen, il voulait que cesse le scandale de la corruption sur la loi de prohibition et que la loi soit enfin mise en vigueur.

Pour avoir fraudé ses créanciers

Le juge Perrault a condamné hier après-midi, Louis Goodman, propriétaire de l'American Electric and Gramophone Company, à un mois de prison et à cinq cents dollars d'amende ou à un autre mois de prison, pour avoir caché à ses créanciers des marchandises estimées à \$8,346.

M. Emile Vaillancourt

Londres, 15 (S.P.A.) — "Il n'y a pas la moindre chance que le prince de Galles visite le Canada cette année", affirme-t-on dans les milieux officiels au sujet de l'invitation du maire de Calgary au prince de visiter son ranch cet été, en juillet.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

TELEPHONE EST 8000 Dupuis Frères

3500 Robes Lavables pour Dames Prix Spécialement Réduits

Le prestige toujours grandissant de nos ventes de robes de maison sera de beaucoup augmenté par le succès—dépensé assuré—de celle de demain.

Nous offrons des milliers de robes, toutes des plus nouvelles et des plus jolies, à des prix d'un extraordinaire bon marché. Si vous considérez ce que vaut le matériel seul, vous vous convaincrez qu'il y a là des occasions merveilleuses d'économies. Les mois d'été approchent, et nous conseillons à toutes celles qui sont soucieuses du bon emploi de leur argent, de faire dès maintenant, l'achat des robes dont elles pourront avoir besoin pour la prochaine saison.



1000 ROBES 1.00 de 1.49 et 1.98 pour

Choix de plusieurs nouveaux modèles de robes-tailliers en guingan à dessins rayés ou quadrillés, dans une grande variété de nuances pâles et mi-foncées. Aussi quelques centaines de jolies ROBES DE MAISON en guingan canadien, à carreaux; garniture de galon ric-rac. Grandeurs: 36 à 40.

1000 Robes de Maison 1.98 de 2.49 et 2.98 pour

Toutes des plus fraîches, spécialement achetées pour cette vente. Modèles avec un cachet d'élégance individuelle, dans un grand choix de nuances les plus en vogue. Garnitures de biais faisant contraste, de piqué blanc, d'organdi, de galon nouveau, de boutons d'écaille, etc. Grandeurs: 36 à 44.

1500 Robes d'Après-midi 2.98 de 3.49 et 3.98 pour

Toutes assez attrayantes pour être portées sur la rue; coupe et fini parfaits; modèles à effet gracieux et juvénile; en guingan canadien et importé, dans une très grande variété de nuances, et garnitures des plus jolies. Grandeurs: 36 à 52. —Au premier, en haut.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Duval, Directeur-Gérant rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Réductions sur Service à Thé En vigueur le 1er avril 1924 CONFORMEMENT à son habitude de diminuer ses prix quand les frais de manufacture baissent, Birks annonce une réduction sur trois modèles populaires de Services à Thé en argent sterling. Cette réduction va de dix à quatorze pour cent et porte sur "Birks Early English," "Birks Tudor Engraved" et "Birks Tudor Plain." HENRY BIRKS & SONS LIMITED MARCHANDS DE DIAMANTS — CARRE PHILLIP